# Les 7 chemins de la paix Notice

Ce jeu a été créé, en novembre 2009, dans le collectif d'associations Urbanités pour sensibiliser aux droits humains. Il est un jeu d'animation éducatif à destination de tout public et peut être utilisé à cette fin dans divers contextes. Il figure avec d'autres parmi les animations de sensibilisation et de démystification des handicaps et de toutes formes de discriminations créés par le collectif d'associations Urbanités et notamment, l'Espace Convivial Citoyen Advocacy Paris Île de France.

Prévoir 2 heures par jeu, minimum.

N.B.: Vous pouvez télécharger ce jeu gratuitement. Cependant vous aurez soin d'imprimer les cartes sur du papier cartonné en respectant le recto (texte des cartes) et le verso (logo de Urbanités), puis de procéder au découpage de chaque carte.

Les 7 chemins de la paix est un jeu qui s'apparente au jeu des 7 familles. Il reprend les mêmes règles du jeu, en intégrant le mode d'animation visant discussions et apports de connaissance en fin de partie.

# Il est composé de :

- 6 cartes  $\times$  7 chemins. Les 42 cartes contiennent un message propre
- Une liste des 6 cartes par chemin. Cette liste doit être affichée car à la différence de la composition d'une famille, les joueurs ne connaissent pas, à priori, la composition des 7 chemins
- 42 textes pouvant alimenter la réflexion au sujet de chacune des 42 cartes car la finalité du jeu est de débattre ou de susciter la réflexion, la connaissance. Ces textes peuvent être placés dans un classeur pour être consultés facilement.

N.B.: Il est recommandé d'avoir un tableau ou une feuille de papier pour inscrire les thèmes ou questions relevés par les joueurs.

Après avoir mélangé les cartes, 6 cartes sont distribuées à chaque joueur (de 4 à 6 joueurs). Le reste des cartes constitue la pioche placée au centre.

Quand un joueur réclame une carte pour constituer progressivement un chemin et qu'il l'obtient, il doit lire son contenu. Si cette lecture suscite questions ou réflexions, celle-ci est relevée sur le tableau ou la feuille de papier, pour être reprise après la partie.

Le jeu reprend jusqu'à que tous les chemins soient reconstitués.

Après le jeu, l'animateur-trice reprend les questions et réflexions relevées pour structurer la discussion. Les fiches concernant les cartes à l'origine de celles-ci peuvent être consultées en appui et pour soutenir la connaissance.

# Chemin Amour

- Amour de soi
- Amour des autres
- Amour de la vie
- Spiritualité
- Conscience
- Conscience libre

# Amour de soi

La carte « Qui suis-je pour être brillant, magnifique, talentueux et merveilleux?»

## Éléments de réflexion

Enfant de Dieu

Notre plus grande peur n'est pas de ne pas être à la hauteur, Notre plus grande peur est que nous sommes puissants au-delà de tout. C'est notre lumière, pas notre obscurité, qui nous effraie le plus.

Nous nous demandons:

« Qui suis-je pour être brillant, magnifique, talentueux et merveilleux ? » Mais en fait, qui êtes-vous pour ne pas l'être?

Vous êtes un enfant de Dieu.

Votre petit rôle ne sert pas le monde. il n'y a rien de lumineux dans le fait de vous restreindre pour éviter d'insécuriser les autres.

Nous sommes nés pour manifester la gloire de Dieu qui est en nous et lorsque nous laissons briller notre propre lumière, nous autorisons inconsciemment les autres à en faire de même. En nous libérant de notre peur, notre présence libère automatiquement l'autre.

Nelson Mandela

La loi d'amour est la seule loi de vie; la loi qui fait que chacun sent en soi l'immense unité humaine, et devient fort autant que tous ensemble.

Alphonse de Châteaubriant

Ecrire, c'est une liaison d'amour avec soi et les choses, et les moments et les gens. Ecrire, c'est comme vivre une vie parallèle à sa vie de chaque jour ; c'est le vase purificateur de l'âme et de ses mouvances.

Louise Portal

Le mystère et la richesse du monde de la vie quotidienne sont inégalables. Et les conditions pour accéder aux merveilles de ce monde sont le détachement, mais également l'amour et le don de soi. Carlos Castaneda

#### Définition

L'estime de soi n'est pas d'avoir des idées positives sur soi même, n'est pas l'égoïsme, arrogance, prétention, narcissisme, un sens de supériorité.

Les individus avec l'estime de soi pauvre ou défensive tentent de prouver à eux-mêmes leurs valeurs, à impressionner les autres, arrogance et mépris. Ils manquent généralement de confiance en eux-mêmes, et doutent de leur valeur et sont peu disposés à prendre des risques ou de s'exposer eux-mêmes à l'échec.

L'estime de soi est faite de quatre composantes selon les données actuelles de la littérature médicale : le sentiment de confiance, la connaissance de soi, le sentiment d'appartenance à un groupe le sentiment de compétence.

L'estime de soi est une valeur fragile et changeante. Elle augmente chaque fois que nous agissons en respectant nos standards et diminue chaque fois que notre comportement les contredit. Il est donc possible qu'elle soit très haute ou très basse selon les périodes de notre vie.

# Amour des autres

La carte Qu'est-ce donc que l'amour, si ce n'est de se comprendre et de se réjouir en voyant quelqu'un d'autre vivre, agir et sentir différemment de nous, parfois même à l'opposé ?

# Éléments de réflexion

Vertu qui consiste à vouloir le bien d'autrui par amour du prochain.

L'amour est un art, telle une quête de soi vers l'autre.

Ariane Angeloglou

Un humanisme bien ordonné ne commence pas par soi-même, mais place le monde avant la vie, la vie avant l'homme, le respect des autres êtres avant l'amour-propre.

Claude Lévi-Strauss

Qu'est-ce donc que l'amour, si ce n'est de se comprendre et de se réjouir en voyant quelqu'un d'autre vivre, agir et sentir différemment de nous, parfois même à l'opposé ? Friedrich Nietzsche Aimer, c'est désirer le bien de l'autre, c'est le respecter, c'est accepter de souffrir par et pour lui, c'est s'oublier soi-même.

Françoise Dumoulin-Tessier

L'amour, quel autre mot pourrait donc venir donner une enveloppe verbale adaptée de nos spiritualités à l'intime accord qui compose la nature des choses et au rythme grave et grand qui réalise tout l'univers.

Stéphane Mallarmé

D'un amour à l'autre Ou'as-tu fait du nôtre Où l'as-tu abandonné Dans quel néant l'as-tu jeté D'un amour à l'autre Oue devient le nôtre L'amour que je t'ai confié Ouel mauvais vent L'a emporté D'un amour à l'autre Souviens-toi du nôtre Il était banal mais il était le nôtre Il était notre enfant Il était notre temps On n'y croyait pourtant Pourtant

D'un amour à l'autre Sache que le nôtre certains soirs Me revient comme un espoir Du côté vide de mon miroir D'un amour à l'autre Tu portais le nôtre T'en es-tu déshabillée Dans quel oubli l'as-tu rangé D'un amour à l'autre Tu vivais le nôtre L'as-tu noyé simplement Sous quelque larmes en passant D'un amour à l'autre Souviens-toi du nôtre Il était banal mais il était le nôtre Il était notre enfant Il était notre temps On y croyait pourtant

D'un amour à l'autre Sache que le nôtre certains soirs Me revient comme un espoir Du côté vide de mon miroir D'un amour à l'autre Sache que le nôtre (fade)....

# Amour de la vie

La carte Vivons l'amour, aimons la vie

## Éléments de réflexion

AIMONS L'AMOUR, VIVONS LA VIE
Aimons l'amour, vivons la vie
Vivons l'amour, aimons la vie
Tant qu'il en est encore temps
Aimons l'amour, vivons la vie
Et tant qu'il est encore temps
D'aimer, valsons à contretemps
Aimons l'amour, vivons la vie
Vivons l'amour, aimons la vie

Arnaud VINCENZ

# Accepter d'aimer la vie avant de la comprendre

Très sensible, plein d'idéal et avide de trouver des explications à la marche du monde, Victor a traversé de graves dépressions avant de trouver en lui-même le secret de son équilibre et savourer une paix intérieure : pas besoin d'actions héroïques ni spectaculaires pour vivre heureux, il suffit de nourrir d'amour chaque instant.

# Spiritualité

#### La carte

Un ressenti d'unité avec la totalité et une perception d'un état d'être transcendant la matière.

# Éléments de réflexion

La spiritualité définit une aspiration personnelle ou collective, ou l'ensemble des croyances, pratiques et études qui ont trait à la nature essentielle de l'être vivant, à l'âme, à ce qui est en-deçà ou au-delà des besoins matériels ou des ambitions terrestres, voire à la relation à Dieu dans le cas d'une spiritualité non athée.

Origines et perspectives

Bien que les traditions spirituelles se soient développées de façon souvent très normative (dans le cadre d'Églises établies, ou de rites traditionnels), l'aspiration spirituelle est antérieure aux religions historiques, liée à l'espoir d'une survie après la mort physique ainsi qu'à des rites propitiatoires proches du chamanisme (pour appeler une bonne chasse, de bonnes récoltes etc., voir les rites funéraires préhistoriques). Certains ont pu y lire un moyen de ne pas se confronter à la réalité de notre condition de mortels;

Nature d'une expérience spirituelle
La spiritualité conduit à des démarches qui
ne sont pas seulement intellectuelles mais
également corporelles, mentales,
émotionnelles et mystiques, cherchant à
générer une expérience transcendante, une
relation (selon l'une des étymologies de
religion) avec Dieu, le Soi, la Conscience,
l'Âme, le Monde, le Devenir etc. Pour

La spiritualité est généralement associée à une quête d'éternité et de sens en opposition à l'évanescence apparente du monde. Pour réaliser cet objectif, elle s'appuie parfois sur une ascèse afin de libérer l'individu des attachements qui empêchent le progrès spirituel.

Chaque religion, courant ou tradition de pensée, est fondée sur une spiritualité propre. Il existe cependant des convergences au niveau fondamental de leurs motivations et de leurs manifestations

selon d'autres, il révèle la mémoire intrinsèque de l'immortalité de l'âme. La spiritualité a connu dans le monde contemporain des prolongements en philosophie (avec des courants de spiritualité laïque ou athée), mais aussi en psychologie, des thérapies l'intégrant dans leur champ.

La spiritualité se situe donc sur un terrain où se rencontrent religions, philosophie, psychologie, mais aussi de nos jours les sciences physiques, dont les différentes approches sont souvent conflictuelles mais interagissent également.

certains, le but de la spiritualité est l'éveil spirituel, l'accession à un état de conscience amélioré et durable.

La liberté, le sens de la vie, l'amour, la paix, sont des problématiques de la quête spirituelle plus spécifiquement en rapport avec l'expérience mystique

# Conscience

# La carte Je pense donc je suis

## Éléments de réflexion

La conscience est la faculté mentale d'appréhender de facon subjective les phénomènes extérieurs (par exemple, sous la forme de sensations) ou intérieurs (tels que ses états émotionnels) et plus généralement sa propre existence. Si je suis triste, heureux et que je me rends compte que je suis triste ou heureux, par exemple, je prends conscience de mes états affectifs. L'un des grands défis des neurosciences cognitives contemporaines est l'étude de ce qu'on appelle les corrélats neuronaux de la conscience, c'està-dire les mécanismes qui permettent au cerveau de réaliser cette faculté.

Il est important de distinguer : La conscience en tant que phénomène mental lié à la perception et la manipulation de représentations mentales, qui comprend :

La conscience du monde qui est en relation avec la perception du monde extérieur, des êtres vivants doués ou non de conscience dans l'environnement et dans la société (autrui).

La conscience de soi et de ce qui se passe dans l'esprit d'un individu : perceptions internes (corps propre), aspects de sa personnalité et de ses actes (identité du soi, opérations cognitives, attitudes propositionnelles).

La conscience morale, respect de règles d'éthique.

Le terme conscience est donc susceptible de prendre plusieurs significations, selon le contexte. La conscience présente certains traits caractéristiques : Le rapport au moi ; la subjectivité : la conscience que

j'ai de moi-même est distincte de celle d'autrui ;

la structure phénoménale ;

la mémoire ;

la disponibilité, ou liberté de la conscience à l'égard des objets du monde ;

la temporalité;

la sélectivité:

l'intentionnalité: toute conscience est conscience de quelque chose, est tournée vers autre chose qu'elle-même: « la conscience n'a pas de dedans, elle n'est rien que le dehors d'elle-même. » (Sartre). l'unité ou synthèse de l'expérience;

### Conscience de soi

La conscience s'accompagne de souvenirs, de sentiments, de sensations et de savoir que nous rapportons à une réalité intérieure que nous nommons moi. Cette conscience est appelée conscience de soi, et est structurée par la mémoire et l'entendement. Elle est en ce sens une unité synthétique sous-jacente à tous nos comportements volontaires. Les éléments qu'elle contient, souvenirs, sentiments, jugements, dépendent d'un contexte culturel, ce qui fait de la conscience de soi une réalité empirique changeante et multiple. L'unité et la permanence du moi ne sont donc pas garanties par l'unité de la conscience.

Le cogito cartésien ("je pense donc ie suis") tend à exprimer l'état de conscience de celui qui s'exprime. Autrement dit le sujet, disant "Je" exprime une conscience de luimême (Ego), en termes de savoir (raisonnement - entendement). Le "Je pense" est interactif. Il implique et nécessite, pour être exprimé, la conscience de soi. La conclusion d'être pourrait dès lors paraître redondante. Toutefois, elle vient exprimer l'état et la relation sensitive. "Je pense donc je suis" peut donc se décliner en "Je sais que je ressens donc j'existe".

# Conscience libre

#### La carte

la liberté de faire un choix, dans le cadre de la loi, mais en conscience et sans influence d'un dogme, qu'il soit religieux extrémiste ou laïciste,

## Éléments de réflexion

La liberté de conscience, voisine de la liberté de religion mais qui ne doit pas être confondue avec elle, désigne le choix, par un individu et dans le cadre de la loi, des valeurs ou des principes qui vont conduire son existence.

La liberté de conscience contient donc la liberté de religion parmi ses possibilités. Mais l'athéisme est une autre forme revendiquée de la liberté de conscience.

En France, la Commission de réflexion sur l'application du principe de laïcité dans la République parle de la liberté de conscience comme du « second pilier de la laïcité ».

Dans l'Église catholique, la place de la liberté de conscience vis-à-vis du magistère et de l'autorité cléricale a historiquement fait l'objet de polémiques, étant initialement dénoncée dans l'encyclique Mirari Vos au XIXe siècle, avant d'être finalement acceptée par le concile Vatican II (déclaration Dignitatis Humanae)

La liberté de conscience, par exemple, qui signifie la liberté de faire un choix, dans le cadre de la loi, mais en conscience et sans influence d'un dogme, qu'il soit religieux extrémiste ou laïciste,

La liberté de pensée, de conscience et de religion fait partie des libertés individuelles fondamentales protégées au niveaux constitutionnel et international. Elle ne peut recevoir d'autres limites que celles légales et nécessaires pour le maintien de l'ordre public, telles que définies par l'article 9.2 de la Convention européenne des droits de l'homme. (CEDH) Conformément à l'article 52.3 de la Charte (Portée des droits garantis), la liberté énoncée ici ne peut recevoir d'autres limites que celles prévues par la CEDH.

La reconnaissance du droit à l'objection de conscience au paragraphe 2 reflète les traditions constitutionnelles et l'état des législations nationales, et permet, par le renvoi effectué aux droits nationaux, de tenir compte de la diversité des modalités d'exercice de ce droit.

L'un des enjeux modernes du respect de la liberté pensée, de conscience et de l'intolérance religieuse. Les guestions relatives au statut des sectes sont aussi liées à l'exercice de cette liberté. La notion de « liberté de conscience » est souvent mal comprise en étant réduite au for interne, simple fait de penser ce qu'on veut sans l'exprimer publiquement. C'est évidemment insuffisant, car personne ne peut s'avoir ce qui « se passe dans la tête » d'une autre personne. L'important est bien liberté publique de conscience. Cette liberté ne peut-être « absolue », en effet, si l'Etat tolère « l'objection de conscience », aucune disposition légale ne la reconnaît et cette objection peut poser divers problèmes au regard des lois générales. Les réponses aux questions contenues dans ce thème se proposent donc d'examiner les conditions de l'exercice public de la liberté de conscience.

# Chemin Dignité

- Droit au logement
- Droit d'exister
- Droit de se nourrir dignement
- Droit de travailler
- Droit à l'éducation
- Droit à la singularité

# Droit au logement

#### La carte

Le droit au logement est un droit fondamental, mais non sanctionné juridiquement jusqu'à l'apparition de la loi DALO, du droit au logement opposable : la loi n° 2007-290 du 5 mars 2007 instituant le droit au logement opposable et portant diverses mesures en faveur de la cohésion sociale, publiée au Journal officiel du 6 mars 2007.

# Éléments de réflexion

En France le droit au logement est un droit constitutionnel.

Le droit au logement est considéré comme découlant, en France, de la rédaction des 10e et 11e alinéas du préambule de la Constitution du 27 octobre 1946, qui fait partie de nos textes à valeur constitutionnelle :

10. La Nation assure à l'individu et à la famille les conditions nécessaires à leur développement.

11. Elle garantit à tous, notamment à l'enfant, à la mère et aux vieux travailleurs, la protection de la santé, la sécurité matérielle, le repos et les loisirs. Tout être humain qui, en raison de son âge, de son état physique ou mental, de la situation économique, se trouve dans l'incapacité de travailler a le droit d'obtenir de la collectivité des moyens convenables d'existence.

Le droit au logement est donc un droit fondamental, mais non sanctionné juridiquement jusqu'à l'apparition de la loi DALO, du droit au logement opposable : la loi n° 2007-290 du 5 mars 2007 instituant le droit au logement opposable et portant diverses mesures en faveur de la cohésion sociale, publiée au Journal officiel du 6 mars 2007.

L'adjectif « opposable », dans son sens juridique, est apparu en 1845. Il signifie : « que l'on peut faire valoir contre autrui ». La revendication d'un droit au logement opposable a remplacé à partir de 2003 dans le discours politique celle d'une «
Couverture logement universelle », prônée
en 2001 par le Conseil national de
l'habitat. Le droit au logement opposable
permettrait aux personnes sans domicile
de recourir auprès des autorités pour le
faire appliquer, de manière d'abord
amiable, puis juridictionnelle.

Pour pouvoir bénéficier du droit à un logement décent et indépendant garanti par l'État, il faut en premier lieu : être de nationalité française, ou résider sur le territoire français de façon régulière et dans les conditions de permanence qui seront définies par décret ; ne pas être en mesure d'accéder par ses propres moyens à un logement décent et indépendant et de s'y maintenir (différentes évaluation estiment le nombre de ménages dans cette situation de l'ordre de 600 000, soient 1 million 700 mille personnes, au regard du seul critère des conditions de logement); avoir déposé une demande de logement social (HLM) et disposer d'une attestation d'enregistrement départementale de cette demande ("numéro unique").

Mise en œuvre du DALO: À Paris, 7200 demandes ont été déposés et 10 familles relogées Dans les Hauts-de-Seine, 1779 demandes déposées, 6 familles relogées Seine-Saint-Denis, 2685 dossiers déposés, 122 propositions de logements par la commission, 46 familles relogées.

# Droit d'exister

#### La carte

Mon temps se remplit par l'attention que je lui porte... par le goût que j'en prends parce que je le considère parce que je me considère parce que je me suis restitué LE DROIT D'EXISTER.

## Éléments de réflexion

Le droit d'exister est un droit exprimé et garanti par la Convention internationale des droits de l'enfant. Le droit d'exister est un droit large donnant à chaque enfant dans le monde le droit d'être lui-même, un être unique, sans discrimination d'aucune sorte.

20 ans après son adoption, où en est la mise en œuvre de la Convention des Droits de l'enfant ? Les avancées sont réelles à travers le monde mais, de l'avis de nombreux experts et à en croire les deux sondages que l'UNICEF France a commandités à 8 ans d'écart, elle est de moins en moins connue du grand public et l'air du temps politique dans une grande partie des pays du nord favorise la promotion des devoirs des enfants et des jeunes au détriment du respect de leurs droits.

La Convention doit bénéficier d'une plus grande notoriété et être davantage prise en compte par les différents acteurs. Exister justifie d'exister. C'est bon d'exister. Ça ne doit « servir » à rien d'exister. On n'est pas obligé de servir à quelque chose.

On n'est obligé de servir à rien. On a le droit d'exister d'abord. Il me semble que je cherchais sans cesse à justifier mon existence avant d'avoir pris conscience et goût d'exister.

Jusqu'ici, il m'était incroyable que l'on puisse passer du temps sans rien faire et ne pas le sentir perdu! Le temps n'est pas rempli de ce qu'on y met.

Mon temps se remplit par l'attention que je lui porte... par le goût que j'en prends parce que je le considère parce que je me considère parce que je me suis restitué LE DROIT D'EXISTER.

Louis Evely, Extrait de son journal, octobre 1983

# Droit de se nourrir dignement

#### La carte:

Alors que l'insécurité alimentaire affecte au moins un septième de la population mondiale, et au moment de la commémoration du 60e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) déplore que le droit à l'alimentation reste "éclipsé par d'autres droits qui bénéficient d'un meilleur soutien public ou politique".

## Éléments de réflexion

Le droit à la souveraineté alimentaire

Alors que l'insécurité alimentaire affecte au moins un septième de la population mondiale, et à la veille de la commémoration du anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme, l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) déplore que le droit à l'alimentation reste "éclipsé par d'autres droits qui bénéficient d'un meilleur soutien public ou politique".

Le 16 octobre 2007, la FAO a célébré la Journée mondiale de l'alimentation (JMA) sous le thème : « Le droit à l'alimentation ». Par droit à l'alimentation, on entend le droit de tout être humain à avoir un accès régulier à une nourriture suffisante, adéquate sur le plan nutritionnel et culturellement

acceptable, pour mener une vie saine et active.

s'agit du droit de subvenir dignement à ses besoins plutôt que de celui d'être nourri. 850 millions de personnes étant toujours privées d'une alimentation suffisante, le droit à l'alimentation, sula qu'un simple impératif économique, moral et politique, est tout obligation avant une juridiquement sanctionnée.

Nous femmes en provenance de plus de 86 pays, de divers peuples autochtones. d'Afrique, des Amériques. d'Europe. d'Asie. d'Océanie et de divers secteurs et mouvements sociaux. sommes réunies à Sélingué (Mali) dans le cadre de Nyéléni 2007 participer à la construction d'un nouveau droit : le droit à souveraineté alimentaire.

Marche Mondiale des Femmes

#### Déclaration des femmes pour la Souveraineté Alimentaire

Nous femmes en provenance de plus de 86 pays, de divers peuples autochtones, d'Afrique, des Amériques, d'Europe, d'Asie, d'Océanie et de divers secteurs et mouvements sociaux, sommes réunies à Sélingué (Mali) dans le cadre de Nyéléni 2007 pour participer à la construction d'un nouveau droit : le droit à la souveraineté alimentaire.

#### Nous réaffirmons

notre volonté d'agir pour changer le monde capitaliste et patriarcal qui priorise les intérêts du marché avant le droit des personnes.

Les femmes, créatrices historiques des connaissances en agriculture et en alimentation, quicontinuent de produire jusqu'à 80 % des aliments dans les pays les plus pauvres et qui sont aujourd'hui les principales gardiennes de la biodiversité et des semences fermières, sont particulièrement affectées par les politiques néolibérales et sexistes.

Nous subissons les conséquences dramatiques de ces politiques : pauvreté, insuffisance de l'accès aux ressources, brevets sur le vivant, exode rural et migration forcée, guerre et toutes les formes de violences physiques et sexuelles.

Les monocultures, dont celles consacrées aux agrocombustibles, ainsi que l'utilisation massive de produits chimiques et d'organismes génétiquement modifiés ont des effets négatifs sur l'environnement et sur la santé humaine,

notamment sur la santé de la reproduction. Le modèle industriel et les transnationales menacent l'existence de l'agriculture paysanne, de la pêche artisanale, du pastoralisme, ainsi que de la préparation artisanale et du petit commerce des aliments en milieu urbain et rural, secteurs où les femmes jouent un rôle important.

Nous voulons voir l'alimentation et l'agriculture sortir de l'OMC et des accords de libre échange.

Plus encore, nous rejetons les institutions capitalistes et patriarcales qui conçoivent les aliments, l'eau, la terre, les connaissances des peuples et le corps des femmes comme une simple marchandise.

Inscrivant notre lutte dans celle pour l'égalité entre les sexes, nous ne voulons plus subir ni l'oppression des sociétés traditionnelles, ni celles des sociétés modernes, ni celles du marché.

Nous voulons saisir cette opportunité de laisser derrière nous tous les préjugés sexistes et de développer une nouvelle vision du monde bâtie sur les principes de respect, d'égalité, de justice, de solidarité, de paix et de liberté.

Nous sommes mobilisées.

Nous luttons pour l'accès à la terre, aux territoires, à l'eau et aux semences. Nous luttons pour l'accès au financement et aux équipements agricoles.

Nous luttons pour de bonnes conditions de travail.

Nous luttons pour l'accès à la formation et à l'information.

Nous luttons pour notre autonomie et pour le droit de décider pour nous mêmes, ainsi que de participer pleinement aux instances de prise de décision.

Sous le soleill de Nyéléni, femme d'Afrique qui a défié les règles discriminatoires, qui a brillé par sa créativité et ses performances agricoles, nous trouverons l'énergie pour la mise en œuvre du droit à la souveraineté alimentaire porteur de l'espoir de construire un autre monde.

Cette énergie nous la puisons dans notre solidarité.

Nous porterons ce message aux femmes du monde entier.

Nyéléni, 27 fÈvrier 2007

# Droit de travailler

#### La carte:

Du droit au travail au droit et au devoir de travailler.

## Éléments de réflexion

Déclaration Universelle des Droits de l'Homme (DUDH) du 10 décembre 1948. Article 23

Toute personne a droit au travail, au libre choix de son travail, à des conditions équitables et satisfaisantes de travail et à la protection contre le chômage. Tous ont droit, sans aucune discrimination, à un salaire égal pour un travail égal. Quiconque travaille a droit à une rémunération équitable et satisfaisante lui assurant ainsi qu'à sa famille une existence conforme à la dignité humaine et complétée, s'il y a lieu, par tous autres moyens de protection sociale. Toute personne a le droit de fonder avec d'autres des syndicats et de s'affilier des à syndicats pour la défense de ses intérêts.

Pacte International relatif aux Droits Economiques, Sociaux et Culturels (PIDESC) du 16 décembre 1966.

Article 6: 1. Les Etats parties au présent Pacte reconnaissent le droit au travail, qui comprend le droit à toute personne d'obtenir la possibilité de gagner sa vie par un travail librement choisi ou accepté, et prendront des mesures appropriées pour sauvegarder ce droit (...).

Article 15 de la charte des droits fondamentaux de l'union européenne liberté professionnelle et droit de travailler

Toute personne a le droit de travailler et d'exercer une profession librement choisie ou acceptée.

Tout citoyen ou toute citoyenne de l'Union a la liberté de chercher un emploi, de travailler, de s'établir ou de fournir des services dans tout Etat membre.

Les ressortissants des pays tiers qui sont autorisés à travailler sur le territoire des Etats membres ont droit à des conditions de travail équivalentes à celles dont bénéficient les citoyens ou citoyennes de l'Union.

Telle qu'elle est formulée au paragraphe 1 er, la liberté professionnelle contient le droit pour toute personne de travailler et de choisir sa profession. Ce droit contribue à l'exercice effectif du droit au travail (article 1 de la Charte sociale européenne, article 6 du Pacte international des droits économiques, sociaux et culturels. La liberté professionnelle a été reconnue dans plusieurs arrêts de la Cour de justice.

Le paragraphe 2 reprend trois des libertés fondamentales du droit communautaire: libre circulation des travailleurs, liberté d'établissement et libre prestation de service. Valeurs communes fondant la vocation de la construction communautaire, ces libertés figurent dans le traité (articles 39, 43 et 49 CE), et sont mises en œuvre sur le territoire communautaire par la législation dérivée.

Le troisième paragraphe consacre le principe de l'égalité de traitement des travailleurs ressortissants de pays tiers, déjà prévu par le traité dans le cadre des dispositions sociales (article 137.3 CE).

# Droit à l'éducation

#### La carte:

La Nation garantit l'égal accès de l'enfant et de l'adulte à l'instruction, à la formation professionnelle et à la culture. L'organisation de l'enseignement public gratuit et laïque à tous les degrés est un devoir de l'Etat

# Éléments de réflexion

Déclaration Universelle des Droits de l'Homme (DUDH) du 10 décembre 1948.

Article 26:

- 1. Toute personne a droit à l'éducation. L'éducation doit être gratuite, au moins en ce qui concerne l'enseignement élémentaire et fondamental. L'enseignement élémentaire est obligatoire. L'enseignement technique et professionnel doit être généralisé ; l'accès aux études supérieures doit être ouvert en pleine égalité à tous en fonction de leur mérite.
- 2. L'éducation doit viser au plein épanouissement de la personnalité

humaine et au renforcement du respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales. Elle doit favoriser la compréhension, la tolérance et l'amitié entre toutes les nations et tous les groupes raciaux ou religieux, ainsi que le développement des activités des Nations Unies pour le maintien de la paix.

3. Les parents ont, par priorité, le droit de choisir le genre d'éducation à donner à leurs enfants.

Déclaration des droits de l'enfant du 20 novembre 1959.

Principe 7: L'enfant a droit à une éducation qui doit être gratuite et obligatoire au moins aux niveaux élémentaires. Il doit bénéficier d'une éducation qui contribue à sa culture générale et lui permette, dans d'égalité conditions de chances. développer ses facultés, son jugement personnel et son sens des responsabilités morales et sociales, et de devenir un membre utile de la société.

L'intérêt supérieur de l'enfant doit être le guide de ceux qui ont la responsabilité de son éducation et de son orientation; cette responsabilité incombe en priorité à ses parents.

L'enfant doit avoir toutes possibilités de se livrer à des jeux et à des activités récréatives, qui doivent être orientés vers les fins visées par l'éducation; la société et les pouvoirs publics doivent s'efforcer de favoriser la jouissance de ce droit.

Préambule de la Constitution de la République française du 27 octobre 1946

13. La Nation garantit l'égal accès de l'enfant et de l'adulte à l'instruction, à la formation professionnelle et à la culture. L'organisation de l'enseignement public gratuit et laïque à tous les degrés est un devoir de l'Etat.

Charte des droits fondamentaux de l'union européenne article 14 droit à l'éducation

Toute personne a droit à l'éducation, ainsi qu'à l'accès à la formation professionnelle et continue.

Ce droit comporte la faculté de suivre gratuitement l'enseignement obligatoire. La liberté de créer des établissements d'enseignement dans le respect des principes démocratiques, ainsi que le droit des parents d'assurer l'éducation et l'enseignement de leurs enfants conformément à leurs convictions religieuses, philosophiques et pédagogiques, sont respectés selon les lois nationales qui en régissent l'exercice.

Pacte International relatif aux Droits Economiques, Sociaux et Culturels (PIDESC) du 16 décembre 1966.

#### Article 6:

- 1. Les Etats parties au présent Pacte reconnaissent le droit au travail, qui comprend le droit à toute personne d'obtenir la possibilité de gagner sa vie par un travail librement choisi ou accepté, et prendront des mesures appropriées pour sauvegarder ce droit.
- 2. Les mesures que chacun des Etats parties au présent Pacte prendra en vue d'assurer le plein exercice de ce droit doivent inclure l'orientation et la formation techniques et professionnelles, (.).

#### Article 13:

- 1. Les Etats parties au présent Pacte reconnaissent le droit de toute personne à l'éducation. Ils conviennent que l'éducation doit viser au plein épanouissement de la personnalité humaine et du sens de sa dignité et renforcer le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales. Ils conviennent en outre que l'éducation doit mettre toute personne en mesure de jouer un rôle utile dans une société libre, favoriser la compréhension, la tolérance, l'amitié entre toutes les nations et tous les groupes raciaux, ethniques ou religieux et encourager le développement des activités des Nations Unies pour le maintien de la paix.
- 2. Les Etats parties au présent Pacte reconnaissent qu'en vue d'assurer le plein exercice de ce droit :
- a) L'enseignement primaire doit être obligatoire et accessible gratuitement à tous ;
- b) L'enseignement secondaire, sous ses différentes formes, y compris l'enseignement secondaire technique et professionnel, doit être généralisé et rendu accessible à tous par tous les moyens

- appropriés et notamment par l'instauration progressive de la gratuité ;
- c) L'enseignement supérieur doit être rendu accessible à tous en pleine égalité, en fonction des capacités de chacun, par tous les moyens appropriés et notamment par l'instauration progressive de la gratuité;
- d) L'éducation de base doit être encouragée ou intensifiée, dans toute la mesure du possible, pour les personnes qui n'ont pas reçu d'instruction primaire ou qui ne l'ont pas reçue jusqu'à son terme ;
- e) Il faut poursuivre activement le développement d'un réseau scolaire à tous les échelons, établir un système adéquat de bourses et améliorer de façon continue les conditions matérielles du personnel enseignant.
- 3. Les Etats parties au présent Pacte s'engagent à respecter la liberté des parents et, le cas échéant, des tuteurs légaux, de choisir pour leurs enfants des établissements autres que ceux des pouvoirs publics, mais conformes aux normes minimales qui peuvent être prescrites ou approuvées par l'Etat en matière d'éducation, et de faire assurer l'éducation religieuse et morale de leurs enfants conformément à leurs propres convictions.
- 4. Aucune disposition du présent article ne doit être interprétée comme portant atteinte à la liberté des individus et des personnes morales de créer et de diriger des établissements d'enseignement sous réserve que les principes énoncés au paragraphe 1 du présent article soient observés et que l'éducation donnée dans ces établissements soit conforme aux normes minimales qui peuvent être prescrites par l'Etat.

# Droit à la singularité

#### La carte

La déclaration universelle des droits de l'homme consacre plutôt le droit à la différence que le droit à la singularité

# Éléments de réflexion

Si l'on possède une singularité, il faut savoir la conserver et la développer car le droit à la singularité c'est le droit à une langue, à une culture, à une tradition et surtout à une religion. Même les libéraux les plus durs le reconnaissent. Nos liens économiques, culturels, écologiques s'affirment tous les jours davantage, de sorte que l'universalisme s'inscrit de plus en plus dans notre existence. Les spécificités identitaires sont classiques; la langue, le folklore, l'histoire, la tradition et la religion. Anonyme C'est bien la reconnaissance d'un droit à la singularité, en dehors de toute stigmatisation, qu'affirme la loi du 11 février 2005, par le droit pour tout élève d'être inscrit dans l'école de son quartier — celle qu'il aurait fréquenté s'il n'avait pas été handicapé. Et l'on voit bien l'intérêt de ce droit, non seulement pour les enfants en situation de handicap, mais aussi pour tous les élèves. Il y a là un véritable enjeu de culture professionnelle : le dépassement de la notion de l'hétérogénéité des élèves par celle de l'hétérogénéité des compétences de chaque élève. [...] Il s'agit donc d'aller au-delà de l'hétérogénéité des élèves, qui renvoie d'une certaine façon, à la différence pour reconnaître l'hétérogénéité des compétences, qui, elle, renvoie à la singularité et à la diversité.

Hervé Benoit, Jack Sagot, in *La Nouvelle revue de l'adaptation et de la scolarisation*, n°43, 2008.

La déclaration universelle des droits de l'homme consacre plutôt le droit à la différence que le droit à la singularité

## Article 1er

Les hommes naissent libres et égaux en droits : toute inégalité basée sur l'origine ou l'appartenance à un groupe quelconque, social, ethnique, religieux, linguistique, etc. est sans fondement légitime. L'article 1er pose les trois principes généraux de la protection des droits de l'homme : la liberté de l'homme, l'égale dignité, la fraternité. L'« esprit de fraternité » implique ce qu'on appelle des interpersonnels: chacun doit accepter l'autre et son droit à la différence. Il signifie aussi que les droits de l'homme doivent être respectés dans les rapports entre personnes privées : les individus doivent non seulement être protégés contre l'État, mais également contre les agissements d'autrui (droit au respect de la vie privée et familiale,

#### Article 2

la

d'expression.)

à

Chacun peut se prévaloir de tous les droits et de toutes les libertés proclamés dans la présente Déclaration, sans distinction aucune, notamment de race, de couleur, de sexe, de langue, de religion, d'opinion politique ou de toute autre opinion, d'origine nationale ou sociale, de fortune, de naissance ou de toute autre situation.

de

conscience,

liberté

De plus, il ne sera fait aucune distinction fondée sur le statut politique, juridique ou international du pays ou du territoire dont une personne est ressortissante, que ce pays ou territoire soit indépendant, sous tutelle, non autonome ou soumis à une limitation quelconque de souveraineté.

#### Article 3

Le droit à la sûreté est le droit de toute personne physique de ne pas être détenue arbitrairement et par conséquent d'aller et venir librement. Ce droit permet aux individus d'exercer l'ensemble des autres libertés physiques :

- le droit à l'intégrité physique visé aux articles 4 et 5
- le droit à la vie privée visé à l'article12

En conséquence, toute personne arrêtée a le droit d'être jugée "équitablement et publiquement" (article 10)

#### Article 6

La personnalité juridique est la capacité à acquérir des droits et obligations. L'article 6 proclame que les personnes sont des sujets de droit, c'est-à-dire qu'elles sont susceptibles de jouir et d'exercer des droits.

A l'inverse, en droit romain, par exemple, les esclaves n'avaient pas de personnalité juridique.

#### Article 10

Conséquence du droit à la sûreté, cet article pose le droit à un procès équitable. Il exclut, par exemple, les procès politiques

# Chemin Égalité

- Égalité de droit
- Égalité des chances
- Égalité de contributions
- Égalité de ressources
- Égalité de moyens
- Égalité entre femmes et hommes

# Égalité en droit

#### La carte

L'égalité devant la loi ou égalité en droit est le principe selon lequel tout individu doit être traité de la même façon par la loi. Aucun individu ou groupe d'individus ne doit donc avoir de privilèges garantis par la loi.

# Éléments de réflexion

## Égalité en droit

L'égalité devant la loi ou égalité en droit est le principe selon lequel tout individu doit être traité de la même façon par la loi. Aucun individu ou groupe d'individus ne doit donc avoir de privilèges garantis par la loi.

Ce principe s'est développé dans la philosophie politique occidentale au XVIIIe siècle et fut mis en œuvre dans des systèmes de démocratie libérale en France ou aux États-Unis après les révolutions de 1787 et 1789. Ainsi, la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789 proclame-t-elle dans son premier article

#### Égalité ou justice sociale ?

L'égalité du point de vue du libéralisme est l'affirmation que tous les individus sont égaux en droit. Le droit dont il est question ici est le droit naturel, et non l'ensemble des « faux droits » octroyés par l'État, qui précisément favorisent les uns aux dépens des autres, et donc accroissent les inégalités. Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits (article premier de la Déclaration des droits de l'Homme et du Citoyen de 1789). Pour un libéral, toute distinction fondée sur la naissance (Ancien régime, société de castes, société raciste), le présumé « intérêt général » (collectivisme), l'intérêt de quelques-uns (oligarchie), ou la « tyrannie de la majorité » (démocratie) aboutit à l'injustice et au mépris des droits de l'individu. On obtient donc une définition négative de l'égalité : chaque individu a un droit égal à ne pas être agressé dans sa liberté ni dans sa propriété.

La définition de l'égalité rejoint celle de la justice : rendre à chacun ce qui lui est dû. C'est ce qui distingue l'égalité de l'égalitarisme : l'égalité tient compte de la nature de chacun, c'est aussi un « droit à la différence » et un respect de l'autre, alors que l'égalitarisme tend

que « les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits ».

Le principe d'égalité devant la loi est un principe central du libéralisme et de la démocratie libérale. Alors que l'Ancien Régime fonctionnait sur le principe de l'inégalité en droits, les régimes issus des révolutions française et américaine prennent pour fondement l'égalité en droits

Se contentant de traiter les individus de la même façon, l'État doit les laisser libres dans leur propre « recherche du bonheur ». Wikipedia

à nier toute différence (physique, intellectuelle, économique). Comme Friedrich Hayek l'a bien expliqué: « Alors que l'égalité des droits dans un gouvernement limité est possible en même temps qu'elle est la condition de la liberté individuelle, la revendication d'une égalité matérielle des situations ne peut être satisfaite que par un système politique à pouvoirs totalitaires ».

Ainsi, ce que le collectivisme ou la socialdémocratie entendent par « égalité » sociale, c'est une « justice » distributive, l'égalité économique, l'égalitarisme, sous divers prétextes (partage des fruits du travail, solidarité, cohésion sociale, etc.). L'idéal visé, plus ou moins avoué, est celui de l'égalité économique parfaite, selon le principe communiste apparemment généreux de « à chacun selon ses besoins », principe qui, outre son caractère immoral et coercitif, fait totalement fi de la réalité de la vie humaine, qui est celle d'un monde de rareté, dans lequel seuls le travail, l'épargne, l'investissement, l'action, peuvent créer des biens.

Wikiberal

# Égalité des chances

#### La carte

L'égalité des chances implique dans les faits et dans les lois de lutter contre les discriminations négatives et de promouvoir des pratiques de non discrimination.

# Éléments de réflexion

La HALDE

La Haute Autorité de Lutte contre les Discriminations et pour l'Égalité est une autorité administrative indépendante créée par la loi n°2004-1486 du 30 décembre 2004

www.halde.fr

La loi

Loi n°2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées

NOR: SANX0300217L

Version consolidée au 01 janvier 2009

www.legifrance.gouv.fr

#### Point de vue libéral

Cette expression, typiquement française (même si elle rappelle l'equal opportunity anglosaxonne), est pernicieuse. Désigne-t-elle l'égalité en droits, exigence libérale, ou bien un droit à bénéficier des bienfaits de l'État-providence redistributeur ? Dans cette dernière acception, on tend à développer l'assistanat et à récuser la liberté et la responsabilité des individus :

De fil en aiguille, on en est finalement venu à l'égalité des conditions, à l'égalité des résultats, quelles que soient les actions individuelles, quels que soient les mérites ou les vices de chacun. La chance porte un nom nouveau : l'État Providence. L'égalité des chances, c'est l'égalité devant les bienfaits de la société. Dans cette logique, l'échec n'est pas admissible, l'inégalité est scandaleuse. Aujourd'hui l'égalité des chances est une forme d'envie (avoir tout ce qu'ont les autres), une forme d'incurie (avoir tout sans rien devoir à personne, faire n'importe quoi), une forme de folie vengeresse (« les ratés ne vous rateront pas », disait Céline). (Jacques Garello) La plupart des libéraux rejettent la notion

d'égalité des chances, car elle est intrusive et coercitive. Certains libéraux de gauche, tels John Rawls, soutiennent cependant que "personne ne mérite ses capacités naturelles supérieures ni un point de départ plus favorable dans la société" et voient comme injuste la répartition inégale des talents. Les structures d'une société juste devraient faire en sorte d'atténuer au maximum les différences. Ainsi

Rawls ajoute au principe d'égale liberté pour tous ("chaque personne doit avoir un droit égal à la plus grande liberté fondamentale avec une liberté semblable pour tous") un second principe ainsi défini : Les inégalités sociales et économiques doivent être arrangées de telles sortes qu'elles soient :

- liées à des emplois et à des postes, accessibles à tous, dans des conditions d'égalité impartiale des chances (principe d'égalité des chances);
- pour le plus grand profit des plus désavantagés (principe de différence). Pour la plupart des libéraux (tel Nozick qui critique les conceptions de Rawls) le "droit" à l'égalité des chances n'en est pas un, puisqu'il doit respecter le droit de propriété avant de s'appliquer. Le "principe de différence" de Rawls permet de justifier les mesures les plus coercitives: revenu maximum (Rawls affirme qu'il y a "un gain maximum autorisé pour les plus favorisés"), redistribution par l'impôt (possible théoriquement jusqu'à ce qu'elle ait tellement d'effets désincitatifs que les plus favorisés produiraient beaucoup moins, et ce aux dépens des individus les plus désavantagés), etc. Bien que Rawls se défende d'être utilitariste, sa théorie a un défaut majeur, qui est l'hypothèse de comparabilité des préférences individuelles. L'idée que la répartition inégale des talents puisse être injuste et doive être "corrigée" mène directement à l'égalitarisme et au totalitarisme.

Wikiberal

#### Réflexion à propos des situations de discriminations liées aux situations de handicap

« Dans un pays comme la France, où le principe d'Égalité des Citoyens a été inscrit dans la Constitution des Républiques successives, l'accent a longtemps mis essentiellement sur réadaptation et les aides humaines, financières ou techniques permettant aux personnes handicapées de s'insérer dans le milieu social. Ceci au prix de la création de nombreux établissements spécialisés pour la formation et l'éducation des enfants, comme d'un important secteur médico-social pour l'emploi ou le séjour des personnes les plus lourdement touchées. La législation fondamentale a été établie « en faveur » des personnes handicapées (loi de 75 et de 87 par exemple) et on a souvent parlé de « discrimination positive » pour désigner les mesures prises. On distingue cependant une évolution dans les dix dernières années (loi de non-discrimination de 1990), qui montre que l'on tend à s'éloigner de ce « modèle » pour avancer vers une vie plus souvent orientée vers le milieu ordinaire, même si le chemin à parcourir, dans les textes et plus encore dans les faits, est encore très long. A l'opposé, nous l'avons vu, de nombreux pays ont choisi initialement de privilégier une attitude antidiscriminatoire, fondée sur les Droits de l'homme, qu'ils ont inscrite dans leur Constitution ou leur loi fondamentale. L'intégration « naturelle » en milieu scolaire comme dans les entreprises y est la règle. Cependant de nombreux aménagements ont été reconnus comme nécessaires, pour tenir compte de la spécificité de certaines déficiences ou pathologies très lourdement invalidantes, ou pour permettre l'éducation, l'emploi ou la prise en charge quotidienne des personnes « à besoins particuliers ». Ainsi des démarches convergentes peuvent être remarquées et mises en rapport avec la manière d'appréhender la discrimination.

« Le terme « discrimination » est, en français, clair : il définit l'action d'établir une différence. Employé à l'égard de groupes humains, il a pris une connotation négative, sinon péjorative, lorsqu'il a été appliqué aux minorités ethniques, religieuses, sexuelles, etc... Qu'elle soit directe – par un traitement défavorable,, ou indirecte, par un même traitement aux conséquences inégalitaires, – la discrimination, en tant qu'exclusion avec ségrégation – « doit » être combattue. Une différence de traitement peut-elle être justifiée ? Sans doute, on ne lui donne généralement pas l'appellation de discrimination.

La signification du terme anglais n'est pas sensiblement différente. Son inverse, la non-discrimination, est un anglicisme passé dans notre langue... Son sens est également clair : c'est celui du rejet, du refus de toute attitude, de toute action discriminante. Notons que ce terme n'implique pas la négation de la différence. Mais notons aussi que ce concept de non-discrimination a un sens différent lorsqu'il est appliqué aux personnes handicapées par

rapport à d'autres groupes minoritaires. Ces derniers sont en effet considérés comme différents, discriminés, éventuellement par des actions, jugements, attitudes extérieures. Au contraire, la personne handicapée est « intérieurement » marquée par sa déficience et par la limitation de ses capacités, de façon durable sinon permanente. L'effacement de la différence implique donc des actions ou des ajustements compensatoires, des adaptations particulières pour que la personne ne soit plus placée dans une situation de discrimination. La non-discrimination implique ainsi un aménagement justifié de l'environnement et très souvent un nécessaire traitement « préférentiel » pour être levée. »

De sorte que cette convergence sur les manières d'appréhender la discrimination doit logiquement entraîner à la combattre, fut-elle dite « positive ». Quelle qu'elle soit et pour quelle cause que ce soit la discrimination est négative et ne peut entraîner que ségrégation et exclusion. Pourtant il est encore nécessaire d'observer la recommandation suivante :

« Le concept de non-discrimination ne doit donc pas, à notre sens, être perverti par son apposition ou son opposition à celui de « discrimination positive ». Il risquerait alors de servir d'alibi à un pragmatisme économique justifiant un désengagement de l'État, y compris au plan budgétaire. Il doit simplement être lié à celui de l'égal accès aux moyens de compensation nécessaires, dans une gamme de propositions la plus large et la plus individualisée possible. » (Michel Fardeau, Personnes handicapées: Analyse comparative et prospective du système de prise en charge, DGAS, juillet 2001)..

Le rapport Fardeau fait date dans l'histoire des politiques sociales françaises liées au handicap. Les lois de modernisation sociale des établissements sociaux et médico-sociaux et en faveur de la participation et de l'intégration dans l'emploi des personnes handicapées (2002 et 2005) en portent la marque. Les Droits de l'Homme soutiennent l'affirmation des droits des personnes et des usagers à l'égard des établissements et des services qui les accueillent et les accompagnent.

« L'exercice des droits et libertés individuelles est garanti à toute personne prise en charge par des établissements et services sociaux et médico-sociaux. Dans le respect des dispositions législatives et réglementaires en vigueur [...] toute personne prise en charge par un établissement ou un service social ou médico-social ou son représentant légal peut faire appel, en vue de l'aider à faire valoir ses droits, à une personne qualifiée qu'elle choisit sur une liste établie. » Article 9 de la section 2 du chapitre I de la loi 20022.

Extrait de Formation par la recherche-action de formateurs-trices en pratiques de pairémulation et de pairadvocacy, 2IRA, RENNES 2, 2007.

# Égalité de contributions

#### La carte

L'égalité de contribution entre citoyens et citoyennes pourrait se fonder sur « la reconnaissance pour tous les citoyens d'une égale dignité de principe », principe de base de ce qui serait une réelle démocratie participative.

# Éléments de réflexion

« Nous disons le mot démocratie mais nous ne sommes pas une démocratie, nous ne sommes pas dans un système du PAR TOUS. Nous avons échoué sur la question de la démocratie. Nous ne produisons pas des êtres singuliers et autonomes en relation avec les autres pour produire de l'intelligence collective ».

Intervention de Paul Blanquart à la compagnie théâtrale NAJE – Nous n'Abandonnerons Jamais l'Espoir.

Reconnaître le pouvoir des « n'importe qui »

La démocratie participative redonne au citoyen, à n'importe quel citoyen, une place centrale dans le processus démocratique. Sans remettre en cause le savoir politique des élus ni les connaissances des experts, cette nouvelle forme de partage du pouvoir nécessite en amont de sa réalisation la reconnaissance d'une expertise citoyenne légitime. C'est là, pour Jacques Rancière, « la puissance subversive toujours neuve et toujours menacée de l'idée démocratique » : l'établissement d'un pouvoir fondé ni sur la naissance, ni sur l'argent, ni sur le savoir. La reconnaissance du « pouvoir des n'importe qui », "pouvoir de ceux qui n'ont pas plus de titre à gouverner qu'à être gouvernés". Le scandale démocratique c'est le scandale de la politique même, de l'égalité des hommes. Car il existe, au sein des démocraties, une peur latente de « l'individu démocratique », jugé tantôt irrationnel, tantôt calculateur et égoïste. Peur qui préfigure la prééminence de la légitimité des sachants, gouvernants ou experts, ainsi que la contestation de la légitimité populaire, stigmatisée comme « populiste » lorsqu'elle s'oppose à la logique élitiste dominante. Une vision sceptique du « savoir citoyen » prévaut encore aujourd'hui, dans des termes souvent voisins de ceux utilisés par Joseph Schumpeter en 1940:

« Le citoyen typique tombe à un niveau inférieur de performance mentale dès qu'il entre dans le champ politique. Il argumente et analyse d'une façon qu'il reconnaîtrait immédiatement comme infantile dans la sphère de ses intérêts réels. Il redevient primitif. Sa pensée devient associative et affective ».

A l'opposé de cette vision archaïque, Yves Sintomer constate l'existence de plusieurs « savoirs » mobilisables par le citoyen. Le « savoir d'usage », par exemple, qui enrichit le savoir technique des experts comme l'écrivait John Dewey en 1927 : « C'est la personne qui porte la chaussure qui sait le mieux si elle fait mal et où elle fait mal, même si le cordonnier est l'expert qui est le meilleur juge pour savoir comment y remédier. [...] Une classe d'experts est inévitablement si éloignée de l'intérêt commun qu'elle devient nécessairement une classe avec des intérêts particuliers et un savoir privé - ce qui, sur des matières qui concernent la société, revient à un non-savoir. »

Lors des jurys d'assises, c'est une autre forme de savoir qui est reconnue au citoyen : le « bon sens », la capacité de bien juger, sans passion, en présence de problèmes qui ne peuvent être résolus par un raisonnement scientifique. C'est ce « bon sens », qui doit être rigoureusement distingué du "sens commun", correspond à la formation d'une opinion éclairée, sur la base d'une information suffisante, lors d'une délibération de qualité, qui fonde en politique la notion même de démocratie : la reconnaissance pour tous les citoyens d'une égale dignité de principe.

Wikipedia Démocratie participative Démocratie participative : quelle place pour l'égalité hommes/femmes ?

Les 6 et 7 mars derniers a eu lieu la rencontre internationale sur « La démocratie participative pour l'égalité femmes / hommes », organisée par la Région Rhône-Alpes à Lyon. L'égalité entre les femmes et les hommes est rarement questionnée dans la démocratie participative : c'est pourtant une interrogation centrale, qui englobe les problématiques des inégalités liées au monde du travail, la féminisation de la pauvreté et les violences sexistes. La démocratie participative est rarement abordée sous l'angle de l'égalité entre les femmes et les hommes. C'est ce défi qu'a tenté de relever la Région Rhône-Alpes. Il s'inscrit dans la suite des précédentes Rencontres mondiales et régionales qui avaient évoqué le développement et la pauvreté . Cette Rencontre, qui s'est déroulée au Conseil Régional a permis aux 350 participant(e)s : citoyens et citoyennes de Rhône-Alpes et du monde, engagé(e)s dans des expériences de démocratie participative, d'échanger leurs expériences concrètes, leurs réflexions.

Cette Rencontre a soulevé des questions : Que produit la démocratie participative en termes d'égalité sociale et citoyenne entre les femmes et les hommes ? Peut- elle favoriser la mise en œuvre de politiques publiques favorables à l'égalité ? Si oui, à quelles conditions ? Peut-on continuer à évoquer "les citoyens", "la participation", dans une démarche neutre, globalisante, sans prendre en compte dans les analyses et les évaluations, la féminisation de la pauvreté, le fléau des violences masculines contre les femmes, les rapports de pouvoirs? Comment élaborer des budgets participatifs, construire des projets en prenant en considération les besoins des citoyens et des citoyennes, parfois semblables et souvent différents?

http://www.genreenaction.net/spip.php?page= article6925

genre en action portail d'information et de ressources sur genre et développement

L'impératif participatif : « démocratiser la démocratie »

Apparu dans les années 1960, le concept politique de démocratie participative s'est développé dans le contexte d'une interrogation croissante sur les limites de la démocratie représentative, du fait majoritaire, de la professionnalisation du politique et de l'omniscience des experts. Ainsi s'est affirmé l'impératif de mettre à la disposition des citoyens les moyens de débattre, d'exprimer leur avis et de peser dans les décisions qui les concernent. « Quand, au sommet de l'État, on joue du violon, comment ne pas s'attendre que ceux qui sont en bas se mettent à danser ? » écrivait Karl Marx.

Les citoyens, en s'associant à l'élaboration des décisions politiques, favorisent la transparence de l'action publique, améliorent la qualité des débats politiques et évaluent, sans complaisance, la qualité des services publics : ils sont légitimes à participer plus directement à la construction de l'intérêt général. Cette nouvelle façon d'appréhender la décision politique répond également au besoin éthique de statuer sur les controverses sociotechniques issues notamment des nouvelles découvertes technologiques et scientifiques. L'ouvrage de Michel Callon, Pierre Lascoumes et Yannick Barthe, Agir dans un monde incertain, résume synthétiquement ce problème et les moyens de le dépasser : « Les avancées des

sciences et techniques ne sont plus contrôlables par les institutions politiques dont nous disposons.». Les décideurs doivent avoir, en cas d'erreur, la possibilité de corriger les décisions publiques et d'appréhender à nouveau des options qu'ils avaient abandonnées. Pour éviter l'irrévocable, il faut quitter le cadre des décisions traditionnelles et accepter de prendre, plutôt qu'un seul acte tranché, une série d'actes mesurés, enrichis par les apports des profanes.

Cette nécessité de revitaliser la démocratie, cet « impératif participatif », s'appuie donc sur un rôle et un pouvoir nouveaux dévolus aux citoyens. Elle s'appuie, comme l'exprimait le philosophe pragmatiste John Dewey, sur une « citoyenneté active et informée » et sur la « formation d'un public actif, capable de déployer une capacité d'enquête et de rechercher luimême une solution adaptée à ses problèmes ». Pour décrire ce mouvement d'appropriation du pouvoir et la posture active qu'il confère, la langue anglaise parle d'"empowerment", que I'on traduit parfois par « empouvoirisation », voire « capacitation ». Comme il participe à la réalisation de l'idéal démocratique du « pouvoir du peuple », peut-être devrait-on l'appeler simplement « démocratisation ».

Wikipedia

# Égalité de ressources

#### La carte

L'égalité, elle joue son rôle le plus grand hors de l'économie, où nous jouissons également, en commun, de l'air, de l'espace, de l'eau (quand elle n'a pas été mise en marché), de services publics, etc.

## Éléments de réflexion

L'allocation universelle désigne le versement d'un revenu unique à tous les citoyens d'un pays, quels que soient leurs revenus, leur patrimoine, et leur statut professionnel : ce revenu permettrait à chaque individu de satisfaire ses besoins primaires (se nourrir, se loger, se vêtir, voire acquérir certains biens culturels de base), et laisserait l'individu libre de mener ensuite sa vie comme il l'entend. Il est parfois aussi appelé « revenu social garanti », « revenu universel », « revenu d'existence », ou revenu citoyen lorsqu'il est financé par la redistribution des revenus issus

des ressources naturelles comme c'est le cas en Alaska depuis 1976.

Ce revenu serait:

- \* inaliénable et inconditionné (contrairement au workfare conditionnant l'allocation à la recherche d'un emploi)
- \* cumulable avec des revenus issus du travail ;
- \* versé aux personnes et non au ménage, ce qui favoriserait l'autonomie de l'élément le plus faible dans le ménage, contrairement aux minima sociaux.

Wikipedia

## Justification du revenu universel

1 Depuis plus d'une décennie, l'idée d'accorder aux gens un revenu qui ne dépende pas de leur travail ni d'aucune forme d'activité de leur part, s'est répandue dans les milieux avancés de ceux qui pensent sérieusement à l'état de nos sociétés et aux nouvelles politiques destinées à y répondre. Un certain accord paraît s'être établi à son sujet pour le définir parmi d'autres idées analogues. Le revenu universel se caractérise par le fait qu'il est attribué également à tous, aux riches comme aux pauvres. automatiquement, sans avoir à être demandé, sans aucune contrepartie, sans aucune limitation de son usage. Par opposition à un salaire minimum ou aux pensions de sécurité sociale, il se distingue par le fait qu'il ne dépend pas des revenus qu'ont par ailleurs les gens, si bien que tous le reçoivent. Par opposition à toutes les formes de salaire social donné pour participer à des activités visant le bien public, il se distingue par le fait qu'il n'exige aucune compensation, ni en travail ni autrement. Selon les conceptions, il est plus ou moins compatible avec d'autres revenus de ce type, plus ou moins exclusif de certaines de leurs formes, plus ou moins destiné, à terme, à s'y substituer.

Sans doute le motif principal qui a orienté les esprits vers l'idée d'un tel dispositif est-il l'apparition dans les sociétés riches d'un chômage croissant que les mesures traditionnelles ne parviennent pas à réduire ni même à endiguer. La lutte contre la pauvreté a pris diverses formes, particulières, installant peu à peu un système complexe et d'une efficacité insuffisante. Il s'agissait déjà de trouver une manière plus directe et générale d'envisager l'ensemble de ce problème. D'autre part, toutes nos façons d'atténuer les effets

de la pauvreté, particulièrement dus au chômage, prenaient place dans une forme d'extension de la charité traditionnelle, qui mobilise l'idée du don, et suppose par conséquent la supériorité morale de celui qui donne, et donc la relative indignité de celui qui reçoit, ou pire encore, qui demande. Or, dans une société où le chômage est inévitable, il est injuste de soumettre le chômeur à cette honte en l'obligeant à se sentir coupable de ne pas faire ce que la société ne lui donne pas la possibilité de faire. On voit bien comment il fallait trouver une manière d'attribuer à ceux qui en ont besoin un revenu qui ne réponde plus à cette conception du don ou de la charité, marquant d'indignité ses bénéficiaires. C'est l'une des raisons pour lesquelles ce revenu doit être universel, attribué automatiquement à tous, sans que personne ne puisse se situer par rapport à lui du côté de ceux qui le donnent et ne le reçoivent pas. Il faut bien sûr, pour la même raison, qu'il soit égal pour tous.

Ces raisons habituellement avancées, avec la mise en évidence des avantages du revenu universel pour remplacer les formes communes d'allocations aux chômeurs et aux pauvres, me paraissent convaincantes et suffisamment évidentes quiconque prend la peine d'y réfléchir en faisant l'effort (surhumain pour beaucoup, je l'accorde) de sortir de ses scléroses idéologiques. Et les argumentations qui circulent en sa faveur me paraissent suffisantes pour pousser les politiciens consciencieux à désirer établir quelque forme de revenu universel. Mon but ici est d'en défendre une conception plus essentielle, si je peux dire, et d'en montrer la cohérence et l'importance.

2 [...] je me concentre ici sur certains aspects qui donnent à l'idée du revenu universel une portée plus large que celle de la solution sectorielle de problèmes politiques largement reconnus.

L'idée d'automatisme que je mettais en évidence dans les termes de salaire automatique ou de rente automatique, devait bien sûr mettre l'accent sur le fait que ce type de revenu n'était pas facultatif, mais qu'il revenait à tous automatiquement. Il s'agissait aussi de marquer le lien entre ce revenu automatique et sa raison, l'automatisation qui rend de plus en plus autonome le travail des machines, y compris les complexes qu'elles forment par leur liaison. Car s'il

3 Nous avons vu que le revenu universel doit se distinguer radicalement de toute forme d'allocation spécifique pour une catégorie défavorisée quelconque de la population, parce que cette manière de lui venir en aide commence par reconnaître et par figer le statut des membres de cette classe comme celui de défavorisés réclamant le secours de la société, ce qui situe inévitablement ce genre d'intervention dans le cadre de la charité organisée. Pour abolir ce partage, il faut que le revenu n'en tienne pas compte, et qu'il aille donc aux riches comme aux pauvres, quel que soit le paradoxe que puisse représenter cette égalité de traitement dans la perspective morale et politique traditionnelle du secours aux pauvres par les riches. Mais [...] Si tout le monde reçoit le revenu universel et ne se distingue pas en cela des autres, il restera néanmoins la différence entre ceux qui en ont besoin pour vivre et les autres, qui contribuent à financer une institution dont ils ne profitent pas en réalité, bien au contraire, de sorte que le revenu universel ne

4 [...] Et alors, si cette transformation modifie le sort des actuels défavorisés, ils ne doivent plus l'amélioration de leur condition à la bonté des riches, mais au fait qu'ils reçoivent ce qui leur revient au niveau de la première distribution, sans en rien devoir à personne (sinon à la société même, comme tout le monde), puisque leur revenu est aussi originaire que celui de tous. [...]

Quant à l'égalité, elle joue son rôle le plus grand hors de l'économie, où nous jouissons également, en commun, de l'air, de l'espace, de l'eau (quand elle n'a pas été mise en marché), de services publics, etc. Or, [...] il est évident que le développement des machines et de l'automatisation pose un problème non résolu en ce qui concerne la distribution des biens qui résultent de leur opération. [...]. Mais leur intérêt vient de ce qu'elles produisent bien plus que

5 [...]s'il s'agit d'un élément de la distribution première des richesses, [...] Il conviendra au contraire de les séparer rigoureusement et d'établir une caisse indépendante, dont les fonds soient destinés à la seule distribution du revenu universel, en fonction d'une évaluation du travail des machines établie sur les critères les plus stables possibles, et qu'il s'agira

est vrai que c'est le phénomène du chômage qui nous pousse pratiquement vers la recherche de ce genre de solution, celle-ci ne dépend pourtant pas de ce motif à la manière dont en dépendent les solutions classiques, qui ont conduit par exemple aux soutiens nés de la solidarité des travailleurs et aux politiques de sécurité sociale. D'une manière ou de l'autre, lorsqu'on se concentre sur la seule solution de ces problèmes, on court le risque de rester pris dans la logique de l'état économique et idéologique qui les a engendrés et qui a inspiré la plupart des solutions partielles qu'on en a trouvées.

se distinguera pas, sur ce plan, d'autres formes de redistribution telles que l'impôt négatif, voire l'assistance sociale.

Pour éviter cet effet, il faut abandonner l'idée d'une redistribution. [...]

Tant qu'on ne change pas radicalement de perspective, on reste pris dans le piège inévitable de faire revenir chaque fois dans le dispositif même qui devait l'éliminer la distinction entre l'obligeant et l'obligé. Autrement dit, il semble impossible, en se concentrant sur la situation du chômeur, de trouver une solution qui ne le maintienne pas dans la honte de son infériorité morale et sociale. De cette manière, on ne peut tout au plus que l'atténuer extérieurement, par une sorte de procédé de politesse. C'est pourquoi, si la question du chômage doit être vraiment résolue, il faut que ce soit accessoirement, en résolvant un autre problème, même si celui-ci a été manifesté par celui du chômage.

ce travail. [...] la question se pose alors de savoir à qui leur production appartient.

[...] Ce qui est à l'œuvre dans nos machines, c'est la science et l'invention de milliers d'hommes, dont la plupart sont morts depuis longtemps, et qui n'ont légué à personne leurs découvertes, si ce n'est aux générations suivantes en général. C'est cet héritage collectif qui fructifie pour l'essentiel dans le travail des machines. Or quelle raison aurions-nous de le partager selon une autre formule que celle de l'égalité ? Et si nous y avons également droit, il faut trouver le dispositif par lequel nos revenus peuvent nous être remis. Et voici comment nous tombons sur l'idée du revenu universel, sans avoir cherché à en faire un moyen de charité particulièrement poli à l'égard de ceux de ses bénéficiaires qui en ont besoin.

d'établir. C'est alors seulement que nous pourrons envisager l'avenir sans la menace de nous voir éjecter hors du monde technique que notre société construit, et sans devoir les moyens de notre survie à la tolérance et à la supposée charité de ses prétendus propriétaires.

Gilbert Boss, Québec, 2005

# Égalité de moyens

#### La carte

Ce qu'il s'agit de distribuer de façon équitable ce ne sont pas seulement des libertés formelles, des revenus, des ressources mais des « capabilités » de développer des modes de fonctionnements humains fondamentaux permettant de vivre une vie digne et sensée plutôt que seulement accumuler des biens.

## Éléments de réflexion

« ce qu'il s'agit de distribuer de façon équitable ce ne sont pas seulement des libertés formelles, des revenus, des ressources mais des « capabilités » de développer des modes de fonctionnements humains fondamentaux permettant de vivre une vie digne et sensée plutôt que seulement accumuler des biens. »

Amartya Sen, L'économie est une science morale, La Découverte, 2003

Distinction entre capabilité et utilité...

[...] La nature fallacieuse du système de mesure utilitariste risque de jouer à plein face à une différenciation stable entre des classes, des sexes, des castes ou des communautés. Quel contraste avec la focalisation sur les capabilités, qui rend compte directement du fait que les déshérités ne sont pas libres d'accomplir ces fonctionnements élémentaires!

... et entre capabilité et chances : égalité et efficacité

Le point de vue de la capabilité se distingue aussi des divers concepts d' "égalité des chances" qui sont défendus depuis fort longtemps. En un sens très fondamental, la capabilité d'accomplir représente bel et bien les possibilités, les "chances", qu'a l'individu de réaliser ses objectifs. [...] Mais l'égalité n'est pas le seul: devoir social dont nous ayons à nous soucier : il y a aussi des exigences d'efficacité. Tenter, de réaliser l'égalité des capabilités sans tenir compte de considérations d'agrégation pourrait aboutir à une

grave réduction des capabilités que les individus peuvent avoir au total. Ce que réclame l'égalité des capabilités doit être envisagé dans le contexte d'impératifs rivaux : ceux de l'efficacité, et en général des préoccupations globales. En fait, ma thèse sera que l'on ne peut même pas comprendre correctement le sens du concept d'égalité si l'on ne prête pas simultanément attention aussi aux considérations d'agrégation - à l' "aspect efficacité", essentiellement.

respectifs.

Diversité humaine et égalité de base [...] Quand on compare des individus entre eux, on peut évaluer leurs avantages et désavantages relatifs en fonction de variables très différentes : leurs revenus, leurs fortunes, leurs utilités, leurs ressources, leurs libertés, leurs droits, leurs qualités de vie, etc.,

[...] Dans l'évaluation de la justice fondée sur la capabilité, les revendications des individus ne doivent pas être jugées en fonction des ressources ou des biens premiers qu'ils détiennent respectivement, mais de la liberté dont ils jouissent réellement de choisir la vie qu'ils ont des raisons de valoriser. C'est cette liberté

réelle qu'on appelle la "capabilité" de l'individu d'accomplir diverses combinaisons possibles de fonctionnements.

[...] La capabilité représente la liberté, alors que les biens premiers ne nous informent que sur les moyens de la. liberté, et avec une relation entre moyens et liberté réelle d'accomplir qui varie d'une personne à l'autre. Rawls a raison de penser que mon objection touche au fait que les biens premiers ne sont que des moyens, [...].

Extrait de Sen, Amartya (2000), Repenser l'inégalité, Paris, Seuil, p. 23-26, 41-42 et 122-126

# Égalité entre femmes et hommes

#### La carte

Rompre le silence et ainsi accélérer la longue marche vers l'autodétermination, la paix, la justice sociale et économique, la démocratie et l'égalité.

## Éléments de réflexion

Parité et égalité hommes-femmes : une réalité ? 1791 : Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne d'Olympe de Gouges, dont le préambule commence ainsi : "Les mères, les filles, les soeurs, représentantes de la nation, demandent d'être constituées en Assemblée nationale".

1804: Le Code civil donne aux femmes des droits civils mais leur refuse les droits politiques.

1893 : Octroi du droit de vote aux femmes en Nouvelle-Zélande, premier pays au monde à l'accorder ; la Grande-Bretagne (pour les femmes de plus de 30 ans jusqu'en 1928) , la Suède et l'Allemagne l'accordent en 1918, le Canada et les Pays-Bas en 1919, les États-Unis en 1920 (quelques États l'avaient déjà adopté avant).

21 avril 1944 : L'ordonnance d'Alger accorde le droit de vote aux femmes françaises.

27 octobre 1946 : Le préambule de la constitution proclame : "la loi garantit à la femme, dans tous les domaines, des droits égaux à ceux de l'homme" (art.3) .

Une nouvelle loi sur l'égalité hommes-femmes en 2010 Le ministre du Travail, Xavier Darcos, a annoncé vendredi qu'il présenterait une loi sur l'égalité professionnelle hommes-femmes en 2010, six lois votées sur le sujet depuis 1972 n'ayant pu effacer les disparités.

Devant la Commission nationale de la négociation collective, il a proposé de pénaliser financièrement les entreprises qui ne réduisent pas les écarts de salaire.

#### Les objectifs de l'Union Europée

L'égalité entre les femmes et les hommes est l'un des principes fondamentaux du droit communautaire. Les objectifs de l'Union européenne (UE) en matière d'égalité entre les femmes et les hommes consistent à assurer l'égalité des chances et de traitement entre les genres, d'une part, et à lutter contre toute discrimination fondée sur le sexe, d'autre part. Dans ce domaine, l'UE a retenu une double approche, associant actions spécifiques et « gender mainstreaming ». Ce thème présente également une forte dimension internationale en matière de lutte contre la pauvreté, d'accès à l'éducation et aux services de santé, de participation à l'économie et au processus décisionnel, de droits des femmes en tant que droits de l'homme.

8 juillet 1999 : Une révision constitutionnelle ajoute à l'article 3 de la Constitution de 1958 la disposition suivante "la loi favorise l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux et aux fonctions électives" et prévoit que les partis doivent "contribuer à la mise en oeuvre" de ce principe (art. 4).

6 juin 2000: La loi sur la parité en politique module l'aide publique aux partis politiques en fonction de leur respect de l'application de la parité pour la présentation des candidats aux élections 9 mai 2001: La loi Génisson sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes poursuit dans une direction amorcée par la loi Roudy du 13 juillet 1983.

24 mars 2005 : Dépôt d'un projet de loi Projet de texte législatif déposé au Parlement à l'initiative du gouvernement. sur l'égalité salariale entre les hommes et les femme

mis à jour le 30 05 2006 Vie Publique

Les syndicats ont déploré que le gouvernement accorde un nouveau sursis aux entreprises. "STOP AUX BELLES PAROLES", DISENT LES SYNDICATS

RMC / Info / Economie Le 06/11/2009 à 17h54 GMT Jean-Baptiste Vey, édité par Sophie Louet Égalité entre les femmes et les hommes Emploi et politique

Feuille de route pour l'égalité entre les femmes et les hommes (2006-2010)

Une indépendance économique égale pour les femmes et les hommes

La conciliation de la vie privée et professionnelle Une représentation égale dans la prise de décision L'éradication de toute forme de violence fondée sur le genre

L'élimination des stéréotypes de genre

La promotion de l'égalité dans les politiques externes et de développement

Revoir la législation

Sensibilisation

De meilleures statistiques et plus de recherche D'autres mesures

Financement

Déclaration sur nos valeurs Adoptée le 22 mars 2003 lors de la 4e rencontre internationale de la Marche mondiale à New Delhi, en Inde.

Le XXIième siècle a commencé avec deux événements importants de caractère mondial : la Marche Mondiale des Femmes et le Forum Social Mondial. Ces deux actions ont rapidement dépassé l'événement comme tel pour devenir des processus qui font partie intégrante de la lutte pour la transformation en profondeur de nos sociétés et qui viennent la renforcer. C'est une lutte qui s'oppose à une mondialisation néolibérale (le nouveau visage de l'impérialisme), à la guerre, au racisme, à la pauvreté et à toutes les formes de discrimination, d'occupation et de militarisation. La mondialisation patriarcale et néolibérale reproduit les inégalités de genre, accentue les écarts entre les pauvres et les riches, entre les pays, les territoires et les peuples, et engendre de plus en plus d'exclusion, de haine, de racisme et d'intolérance.

La Marche mondiale des femmes en luttant contre la pauvreté et la violence envers les femmes illustre la détermination des citoyennes du monde à construire un monde de paix, libre de toute exploitation et oppression, un monde où tous les peuples jouissent du plein exercice des droits de la personne, un monde de justice sociale, de démocratie et d'égalité entre les femmes et les hommes, un monde qui reconnaît véritablement le travail des femmes, à la fois de production et de reproduction, ainsi que le rôle que nous jouons dans nos sociétés, un monde qui respecte la diversité et la pluralité des cultures et qui préserve l'environnement. Nous considérons qu'il est urgent d'affirmer et de défendre nos droits sexuels et reproductifs, y compris le droit à un choix éclairé, en assurant notamment un accès gratuit aux soins de santé et à des méthodes sûres de contraception et d'avortement. Bref, nous considérons qu'ensemble nous pouvons et devons bâtir un autre monde.

Nous considérons qu'il est urgent, comme féministes, de proposer des alternatives économiques, politiques, sociales et culturelles afin de rendre cet autre monde possible. Nous considérons qu'il est nécessaire de confronter nos visions de cet autre monde entre nous, femmes, et avec les organisations alliées, tant au niveau local, national, régional qu'international. Pour faire avancer la libération des femmes, nous croyons à l'importance de travailler en alliance avec d'autres mouvements sociaux et renforcer notre coopération dans des actions communes. Nous réitérons l'importance d'avoir un mouvement international de femmes autonome, transparent, démocratique et créatif. Nous reconnaissons et respectons la diversité de ce mouvement. Comme stratégie nécessaire pour atteindre une réelle

transformation sociale, nous valorisons le leadership des femmes, particulièrement de celles d'entre nous qui sont discriminées en tant que femmes et qui subissent aussi d'autres types d'oppression,

La Marche mondiale des femmes croit en la mondialisation de la solidarité. Nous sommes des femmes diverses qui travaillons ensemble pour bâtir un autre monde, parmi nous il y a des millions de femmes qui luttent au quotidien pour assurer leur survie et celle de leur communauté rurale ou urbaine; des victimes des systèmes de caste et des femmes de communautés minoritaires: des femmes autochtones confrontées à une oppression séculaire et à une discrimination économique, politique et sociale; des survivantes de toutes formes de violences, telles que viol, inceste, exploitation sexuelle, mutilations génitales féminines, la violence justifiée par la culture et les traditions, trafic sexuel, violence domestique et haine, qui luttent contre l'impunité des agresseurs ; des lesbiennes privées de droits humains fondamentaux et luttant contre la persécution ; des femmes vivant dans des situations de conflits armés ; des survivantes de génocides; des femmes résistant au racisme et à l'intégrisme; des femmes réfugiées chassées de leur pays et à la recherche d'un lieu sûr ; des femmes migrantes à la recherche d'emploi et de possibilités d'avenir; des fillettes, des jeunes femmes et des femmes âgées victimes aussi de violence et de discrimination qui luttent pour vivre dans le respect, la reconnaissance et la dignité ; des femmes discriminées parce qu'elles vivent avec un handicap; des travailleuses et des syndicalistes, du secteur formel et informel, qui luttent pour l'équité salariale et contre la double journée de travail, et pour un emploi correctement rémunéré; des femmes vivant sous occupation militaire; des femmes victimes d'embargo; des femmes luttant contre l'assimilation culturelle et linguistique; des femmes qui travaillent, dans l'adversité à construire la paix et la démocratie et qui réclament leur inclusion dans les processus et les dialogues de prévention et de négociation de paix.

La Marche mondiale des femmes invite les femmes à s'engager à poursuivre ces luttes, dans nos communautés, nos pays et nos régions, selon leurs priorités et réalités, et sur la scène internationale afin de rompre le silence et ainsi accélérer la longue marche vers l'autodétermination, la paix, la justice sociale et économique, la démocratie et l'égalité.

Marche Mondiale des Femmes

# Chemin Liberté

- Liberté d'expression
- Liberté de choix
- · Liberté de circulation
- Liberté de religion
- · Libre pensée
- · Vie libre et autonome

# Liberté d'expression

#### La carte

Tout individu a droit à la liberté d'opinion et d'expression, ce qui implique le droit de ne pas être inquiété pour ses opinions et celui de chercher, de recevoir et de répandre, sans considérations de frontières, les informations et les idées par quelque moyen d'expression que ce soit.

# Éléments de réflexion

## Article 19 de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme

Tout individu a droit à la liberté d'opinion et d'expression, ce qui implique le droit de ne pas être inquiété pour ses opinions et celui de chercher, de recevoir et de répandre, sans considérations de frontières, les informations et les idées par quelque moyen d'expression que ce soit.

Si la déclaration universelle des droits de l'homme de 1948 ne spécifie pas davantage de conditions particulières ni restrictions à cette liberté d'expression, cependant, un certain nombre de juridictions, sous l'égide des Nations unies et des pays y adhérant restreignent toutefois cette liberté en interdisant les propos incitant à la haine raciale, nationale ou religieuse et relevant de l'appel au meurtre qui sont des délits interdits par la loi.

Elle va de pair avec la liberté d'information et plus spécifiquement la liberté de la presse, qui est la liberté pour un propriétaire de journal de dire ou de taire ce que bon lui semble dans son journal, sous réserve d'en répondre devant les tribunaux en cas de diffamation ou calomnie. La calomnie et la diffamation étant là aussi, les restrictions imposées à la notion de liberté d'expression pour toute parole publique, comme pour l'incitation à la haine et au meurtre

Le Pacte international relatif aux droits civils et politiques, adopté par l'Assemblée générale des Nations Unies précise que la liberté d'expression comprend « la liberté de rechercher, de recevoir et de répandre des informations et des idées de toute espèce sans considération de frontière » (article 4.).

Par ailleurs, la Cour Européenne des Droits de l'Homme précisa, par sa décision dans l'affaire "Santé Pratique", que selon l'article 10 de la Convention de sauvegarde des Droits de l'Homme et des Libertés fondamentales, le non-renouvellement d'un certificat par la CPPAP (Commission paritaire des publications et agences de presse) "s'analyse en une ingérence par une autorité publique dans le droit de la requérante à la liberté d'expression".

La liberté d'expression connaît certaines restrictions qui doivent être expressément fixées par la loi et qui sont jugées nécessaires au respect des droits et de la réputation d'autrui.

La liberté d'expression peut subir des restrictions :

\* pour des raisons sécuritaires (exemple : Patriot Act aux États-Unis). \* pour protéger le droit des individus : lutte contre les discriminations raciales et le négationnisme (loi Gayssot de 1990 en France), protection de l'enfance, défense de droits de propriété intellectuelle (soit droit d'auteur, soit copyright), etc.

Exemples de restrictions légales à la liberté d'expression (France) : La menace de commettre un crime ou un délit contre les personnes est un délit (art. 222-17 CP). La provocation à commettre un crime ou un délit (art. 23 de la loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse). La propagande ou la publicité en faveur de produits, d'objets ou de méthodes préconisés comme moyens de se donner la mort est punie de trois ans d'emprisonnement et de 45000 euros d'amende (art. 223-14 CP). L'atteinte au secret professionnel (art.226-13 CP). La diffamation et l'injure (art. 29 de la loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse).

Lorsque des personnes de pouvoir ou des institutions interviennent officiellement ou non pour limiter l'expression, hors des cas qui la restreignent, on parle de censure. Le sexe et la violence font partie des thèmes les plus souvent visés par la censure.

# Liberté de choix

#### La carte

La liberté est la faculté d'agir selon sa volonté en fonction des moyens dont on dispose sans être entravé par le pouvoir d'autrui. Elle est la capacité de se déterminer soi-même à des choix contingents.

## Éléments de réflexion

La liberté est la faculté d'agir selon sa volonté en fonction des moyens dont on dispose sans être entravé par le pouvoir d'autrui. Elle est la capacité de se déterminer soi-même à des choix contingents.

Wikipedia

La philosophie des lumières par exemple pose comme contrainte fondamentale que « La liberté des uns s'arrête là où commence celle des autres », ou reformulé positivement, « La liberté des uns commence là où elle confirme celle des autres ».

Wikipedia

L'illusion de déterminisme rend les notions de volonté, de liberté et de responsabilité individuelle absurdes : il suffirait de s'abandonner aux conseils de spécialistes, de laisser ses désirs être portés par les normes d'une époque pour estimer vivre bien. Il est inquiétant de penser qu'une telle vision pourrait prévaloir, alors même que notre vie psychique tout entière passe par ces notions de volonté, de liberté et de responsabilité. Quand bien même n'auraient-elles pas une pertinence réelle en raison des influences qui s'exercent sur notre pensée, il reste que notre vie relationnelle est fondée sur ce vécu de la liberté de choix, sur le sentiment de la responsabilité ultérieure. Le plus inquiétant serait que notre monde en vienne à l'oublier.

Dans *Le déterminisme génétique et la liberté de choix*,
Pierre Ancet Université de Toulouse-le Mirail,
Toulouse. France

#### Avoir le choix c'est aussi avoir le droit de ne pas se marier et avoir le droit dire NON.

#### www.mariageforce.fr

# Article 16 - 2 de la déclaration universelle des droits de l'homme

Le mariage ne peut être conclu qu'avec le libre et plein consentement des futurs époux.

Un mariage forcé c'est obliger une personne à en épouser une autre contre son gré c'est à dire sans son consentement. La pratique des mariages forcés va à l'encontre de la dignité et du respect de la personne.

C'est une discrimination qui s'exerce en grande partie à l'encontre des femmes, qui porte atteinte à ses droits fondamentaux et à son intégrité. Le mariage forcé entraîne des violences psychologiques, physiques et sexuelles : pressions familiales, menaces ou chantages affectifs, sorties quasi-interdites, privation de nourriture, coups, séquestration et viols, souvent répétés.

www.sosfemmes.com

#### jeudi 20 novembre 2008 Libre disposition de son corps et liberté de se prostituer

par Michèle Dayras, présidente de SOS-SEXISME © Sisyphe 2002-2009

Dans les années 70, nous voulions maîtriser notre procréation pour sortir de l'esclavage plurimillénaire des grossesses répétées et non désirées. Nous disions « Un enfant, si je veux, quand je veux ! » mais jamais nous n'avons imaginé faciliter la prostitution une fois cet avantage obtenu.

Le message des féministes qui luttent depuis plus de 3 décennies pour leurs droits, a été perverti par le pouvoir masculin en place qui l'a détourné à son avantage. D'une sexualité choisie et épanouie, on a dérivé vers une sexualité débridée à l'usage des hommes,....

C'est à Pékin en 1995, pendant la Conférence internationale sur les femmes, qu'est apparu la notion de prostitution dite 'libre', au moment où les religieux islamiques et catholiques ont commencé à infiltrer ces instances dans lesquelles des espaces de paroles leur avaient été attribués, alors que certaines associations féministes en étaient privées (je l'ai vécu !).

En 1998, l'OIT a insisté pour que les bénéfices de la prostitution soient pris en compte dans le PIB des États, conduisant progressivement vers la réglementation.

En 2000, islamiques et catholiques ont investi la Conférence sur les femmes de New York, avant de parasiter les forums alter mondialistes pour surveiller et contrecarrer (entre autres) les mouvements féministes qui dérangeaient le fondement même de leur idéologie réactionnaire.

La liberté de toutes les femmes cesse dès qu'elle freine l'épanouissement personnel, culturel, cultuel ou sexuel des hommes. Vagins et utérus restent la propriété des mâles de la planète qui les programment et les utilisent pour leur plaisir, aménageant la prostitution, subventionnant la natalité ici (France) ou la freinant ailleurs (Chine). Le discours des féministes est exclu de ces tractations machistes.

Le consentement est apparu comme une

des notions essentielles régissant la libre

# Extrait du compte-rendu du colloque sur la libre disposition de son corps des 16 et 17 octobre 2008 Université de Caen Basse-Normandie

disposition de son corps. Principe fondamental permettant à la personne de maîtriser les atteintes à son corps, il se trouve parfois limité faisant ainsi obstacle à la libre disposition de son corps. L'actuel mouvement de réforme des lois de bioéthique appelle à repenser la matière. L'individu a changé de regard sur son corps, il revendique la légalisation de certaines pratiques qui pourraient lui permettre d'utiliser son corps en vue de satisfaire des désirs personnels. C'est dans ce cadre que s'inscrit aujourd'hui le débat sur la gestation pour autrui. Mais quelles conséquences sur le droit ? Ces revendications invitent à revoir de nombreuses dispositions, en matière de filiation notamment. Le « droit à l'enfant » s'inscrit dans cette problématique. Si cette expression apparaît choquante, elle est pourtant rendue possible par le recours à l'Assistance Médicale à la Procréation. Le droit d'accéder aux techniques d'AMP est pourtant limité à des cas très précis et conditionné par une procédure médicale strictement organisée. C'est l'intérêt de l'enfant à naître qui préoccupe la société. Libre disposition de son corps et intérêt de l'enfant à naître entrent en conflit. Le droit de disposer de son corps permet-il la revendication d'un droit à la mort ? Si le droit français assimile l'acte euthanasique à l'homicide, la loi Léonetti du 22 avril 2005 est venue réglementer la possibilité pour les médecins de mettre fin à un traitement. La demande de mort formulée par un patient peut revêtir trois formes : le suicide, le refus de soins, l'euthanasie. Si le droit de mourir, et donc la libre disposition de son corps, est limité en matière d'euthanasie par l'interdit de tuer, il est en

revanche reconnu concernant le suicide et

le refus de soins.

La protection de la santé a également été envisagée dans le cadre de la pratique sportive, étant considéré que celle-ci intègre par essence la compétition. Alors que le sport est présenté comme une pratique recommandée pour entretenir une bonne santé, le totalitarisme inhérent à la pratique sportive a été dénoncé. En effet, les sportifs, surtout ceux de haut niveau. sont conditionnés jusqu'à leur déshumanisation, notamment dans le cadre de laboratoires de recherches pour sportifs. Les addictions personnelles et les pathologies collectives marguent les abus du sport qui amènent à ne plus considérer le sport sans la médecine. La libre disposition de son corps pose encore la question de la liberté sexuelle, à l'heure de la banalisation de la relation homosexuelle. Si la sexualité appartient à la sphère privée dans le respect du consentement du partenaire, le droit s'interroge : peut-il tolérer toute pratique sexuelle, telle que le sadomasochisme, ou l'inceste consenti? Ces pratiques ont pour conséguences des troubles à l'ordre social, respectivement en termes de filiation et de protection de la santé de la personne. Sur un autre plan, le transsexualisme rencontre encore aujourd'hui des obstacles, mais étroitement liés à la protection de la personne. Le transsexuel a deux droits : le droit à un traitement médical de rapprochement sexuel et le droit de modifier son état civil. Enfin, si elle était déjà en conflit avec l'ordre public, la prostitution pose aujourd'hui la question de reconnaissance la liberté de de se prostituer au regard de revendications professionnelles. Le consentement n'est pas analysé de façon uniforme. Pour certains, il ne peut jamais être libre et éclairé du fait des contraintes économiques et sociales qui amène à la prostitution. Pour d'autres. prostitution indépendante et libre existe.

Aurore CATHERINE

# Liberté de circulation

#### La carte

La liberté de circulation est le droit de tout individu de se déplacer librement dans un pays, de quitter celui-ci et d'y revenir.

# Éléments de réflexion Déclaration Universelle des Droits de l'Homme

#### Article 13

- 1. Toute personne a le droit de circuler librement et de choisir sa résidence à l'intérieur d'un État.
- 2. Toute personne a le droit de quitter tout pays, y compris le sien, et de revenir dans son pays.

#### Article 14

- 1. Devant la persécution, toute personne a le droit de chercher asile et de bénéficier de l'asile en d'autres pays.
- 2. Ce droit ne peut être invoqué dans le cas de poursuites réellement fondées sur un crime de droit commun ou sur des agissements contraires aux buts et aux principes des Nations Unies.

La liberté de circulation est le droit de tout individu de se déplacer librement dans un pays, de quitter celui-ci et d'y revenir. La liberté de circulation est reconnue dans la Déclaration universelle des droits de l'homme. Elle est contrariée par les législations nationales limitant les déplacements intérieurs et les frontières entre les États, plus ou moins étanches (murs ou barrières de séparation). La Convention de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales exclut par exemple les étrangers en situation irrégulière de ce droit, tandis que la Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille (non ratifiée par les États de l'Union européenne) ré-affirme ce droit tout en y admettant une série de restrictions.

# L'article 2 du protocole additionnel n°4 à la Convention de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales énonce:

- 1.Quiconque se trouve régulièrement sur le territoire d'un Etat a le droit d'y circuler librement et d'y choisir librement sa résidence.
- 2. Toute personne est libre de quitter n'importe quel pays, y compris le sien.
- 3. L'exercice de ces droits ne peut faire l'objet d'autres restrictions que celles qui, prévues par la loi, constituent des mesures nécessaires, dans une société démocratique, à la sécurité nationale, à la sûreté publique,
- au maintien de l'ordre public, à la prévention des infractions pénales, à la protection de la santé ou de la morale, ou à la protection des droits et libertés d'autrui.
- 4.Les droits reconnus au paragraphe 1 peuvent également, dans certaines zones déterminées, faire l'objet de restrictions qui, prévues par la loi, sont justifiées par l'intérêt public dans une société démocratique.

Dès la création de la Communauté économique européenne, le traité de Rome prévoyait la libre circulation des travailleurs. Ainsi l'article 48 (désormais article 39 CE) stipulait que:

- 1. La libre circulation des travailleurs est assurée à l'intérieur de la Communauté.
- 2. Elle implique l'abolition de toute discrimination, fondée sur la nationalité, entre les travailleurs des États membres, en ce qui concerne l'emploi, la rémunération et les autres conditions de travail
- 3. Elle comporte le droit, sous réserve des limitations justifiées par des raisons d'ordre public, de sécurité publique et de santé publique
- a) de répondre à des emplois effectivement offerts,
- b) de se déplacer à cet effet librement sur le territoire des États membres,
- c) de séjourner dans un des États membres afin d'y exercer un emploi conformément aux dispositions

- législatives, réglementaires et administratives régissant l'emploi des travailleurs nationaux.
- d) de demeurer, dans des conditions qui feront l'objet de règlements d'application établis par la Commission, sur le territoire d'un État membre, après y avoir occupé un emploi.
- 4. Les dispositions du présent article ne sont pas applicables aux emplois dans l'administration publique."

Le traité de Maastricht a introduit l'article 18 qui a étendu la liberté de circulation et de séjour sur le territoire de l'Union européenne à tout citoyen de l'Union, sous réserves des limitations et conditions prévues par le présent traité et par les dispositions prises pour son application.

Directive 2004/83/CE du Conseil, du 29 avril 2004, concernant les normes minimales relatives aux conditions que doivent remplir les ressortissants des pays tiers ou les apatrides pour pouvoir prétendre au statut de réfugié ou les personnes qui, pour d'autres raisons, ont besoin d'une protection internationale, et relatives au contenu de ces statuts.

Tout ressortissant d'un pays tiers se trouvant hors de son pays d'origine et refusant d'y retourner parce qu'il craint d'être persécuté en raison de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de ses opinions politiques ou de son appartenance à un certain groupe social, peut demander le statut de réfugié. Les apatrides peuvent avoir accès au même statut. Les demandeurs qui ne remplissent pas les conditions nécessaires pour se voir reconnaître le statut de réfugié peuvent demander une protection subsidiaire. Suivant la directive, les États membres accordent le statut conféré par la protection subsidiaire à un demandeur de protection internationale qui se trouve hors de son pays d'origine et ne peut pas y retourner parce qu'il craint avec raison d'y faire l'objet de l'une des atteintes graves et injustifiées suivantes :

- \* la torture ou des traitements inhumains ou dégradants;
  - \* la peine de mort ou l'exécution;
- \* une menace contre sa vie, en raison d'une violence non ciblée liée à un conflit armé interne ou international.

Droits octroyés par le statut de réfugié et par celui conféré par la protection subsidiaire

Les États membres s'engagent à garantir une attention particulière à certaines catégories de sujets (mineurs, mineurs non accompagnés, personnes handicapées, personnes âgées, femmes enceintes, les parents seuls accompagnés d'enfants mineurs et les personnes qui ont subi des tortures, des viols ou

d'autres formes graves de violence psycologique, physique ou sexuelle).

Par la présente directive, les États membres devront garantir aux bénéficiaires du statut de réfugié ou d'une protection subsidiaire toute une série de droits, notamment:

- \* le droit de non-refoulement;
- \* le droit d'information dans une langue que les bénéficiaires du statut comprennent;
- \* le droit à un titre de séjour d'au moins trois ans et renouvelable pour les réfugiés et d'au moins un an et renouvelable pour les bénéficiaires d'une protection subsidiaire;
- \* le droit de circuler à l'intérieur du pays qui a reconnu le statut et le droit de voyager hors du pays;
- \* le droit de pouvoir exercer une activité salariée ou non salariée ainsi que la possibilité de suivre des cours de formation professionnelle;
- \* l'accès au système éducatif pour les enfants et aux cours de recyclage professionnel pour les adultes;
- \* l'accès aux soins médicaux et psychologiques et à toute autre forme d'assistance requise en particulier pour les catégories ayant des besoins spécifiques (mineurs, femmes ayant subi un viol, etc.);
  - \* l'accès à un hébergement approprié;
- \* l'accès aux programmes facilitant l'intégration dans la société et à ceux facilitant le retour volontaire dans leur pays d'origine.

Europa.eu

Wikipedia

# Liberté de religion

#### La carte

restriction.

Nul ne doit être inquiété pour ses opinions, même religieuses, pourvu que leur manifestation ne trouble pas l'ordre public établi par la loi.

# Éléments de réflexion

La liberté de religion désigne le droit subjectif fondamental des personnes de choisir et de pratiquer une religion donnée et l'évaluation du respect de ce droit. Par extension, elle fait référence aux textes de droit, déclarations, pactes, conventions, lois, textes constitutionnels divers qui permettent d'affirmer, défendre, étendre ou limiter ce droit. La liberté de religion est un aspect de la liberté de conscience.

Déclaration universelle des droits de l'homme du 10 décembre 1948 stipule dans son article 18 que « toute personne a droit à la liberté de pensée, de conscience et de religion ; ce droit implique la liberté de changer de religion ou de conviction ainsi que la liberté de manifester sa religion ou sa conviction seule ou en commun, tant public qu'en privé, en par l'enseignement, les pratiques, le culte et l'accomplissement des rites. ». Cette déclaration n'émet aucune

En 1966, l'Assemblée générale des unies vote Nations un Pacte international relatif droits aux civils et politiques, élargissant sa précédente déclaration pour aborder la manifestation d'une religion ou d'une croyance. Ce pacte précise l'article 18 déclaration universelle la ajoutant « Nul ne subira de contrainte pouvant porter atteinte à sa liberté d'avoir ou d'adopter une religion ou une conviction de son choix », et en précisant les limites des restrictions possibles à la liberté de religion et de conviction (art 18): « La liberté de manifester sa religion ou ses convictions ne peut faire l'objet que des seules restrictions prévues par la loi et qui sont nécessaires à la protection de la sécurité, de l'ordre et de la santé publiques, ou de la morale ou des libertés et droits fondamentaux d'autrui. »

« Considérant que le mépris et la violation des droits de l'homme et des libertés fondamentales, en particulier du droit à la liberté de pensée, de religion conscience, de ou conviction, quelle qu'elle soit, sont directement ou indirectement l'origine de guerres et de grandes souffrances infligées à l'humanité », l'Assemblée générale des Nations unies adopte, le 25 novembre 1981, une Déclaration sur l'élimination de toutes les formes d'intolérance et de discrimination fondées sur la religion ou la conviction. Elle ne comporte pas de procédure de mise en vigueur, mais reste la codification contemporaine la plus importante du principe de liberté de religion et de conviction.

# En Europe

La Convention européenne des droits de l'homme reprend dans son article 9 et en l'amendant, l'article 18 de la Déclaration Universelle portant sur droit à la liberté d'expression et précise les restrictions liées à la liberté de religion conviction et de en l'alinéa amendant 3 de la déclaration de 1981 : « La liberté de manifester sa religion ou ses convictions ne peut faire l'objet d'autres restrictions que celles qui, prévues par la loi, constituent des nécessaires, mesures dans société démocratique, à la sécurité publique, à la protection de l'ordre. de la santé ou de la morale publiques, ou à la protection des droits et libertés d'autrui. »

### En France

Concernant la France, la liberté religieuse est évoquée dans l'article 10 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789 : « Nul ne doit être inquiété pour ses opinions, même religieuses, pourvu que leur manifestation ne trouble pas l'ordre public établi par la loi. »

La loi de séparation Églises et de l'État en 1905. élément clé de la laïcité française, introduit la notion de « culte » qui désigne la pratique associée à une croyance au sens large. L'État s'interdit de définir ce qu'est ou n'est pas une religion ou une croyance. Son article 1 stipule que « la République assure la liberté de conscience. Elle garantit le libre exercice des cultes sous les seules restrictions édictées ci-après dans l'intérêt de l'ordre public.

l'article 1 de la Dans francaise Constitution de 1958, il est stipulé que « La France est une République indivisible. laïque, démocratique et sociale. Elle assure l'égalité devant la loi de tous citovens sans distinction d'origine, de race ou de religion. Elle respecte toutes les croyances. » Notons le terme de « croyance » et non de « religion ».

# Libre pensée

#### La carte

La libre-pensée ne serait, en principe, pas une doctrine mais une méthode, une manière de conduire sa pensée et son action. C'est-à-dire qu'elle ne serait pas une affirmation de la vérité (doctrine) mais une recherche de la vérité, uniquement par la raison et l'expérience

#### Éléments de réflexion

La libre-pensée ou libre pensée (expression attribuée à Victor Hugo dans un discours de 1850) est l'attitude philosophique consistant à refuser tout dogmatisme, religieux ou autre, et à ne se fier qu'à sa raison (rationalisme).

Parmi les libres-penseurs, on trouve des athées, des agnostiques et des rationalistes.

Chez certains libres-penseurs (particulièrement en Belgique), cette attitude fait également intervenir la notion de libre examen. La libre-pensée ne pouvant, selon eux, être seulement une notion d'opposition au dogme ou à des principes mais impliquant une capacité à examiner avec honnêteté ses propres biais et penchants et à en dégager des valeurs.

La libre-pensée ne serait, en principe, pas une doctrine mais une méthode, une manière de conduire sa pensée et son action. C'est-à-dire qu'elle ne serait pas une affirmation de la vérité (doctrine) mais une recherche de la vérité, uniquement par la raison et l'expérience.

Pour le libre-penseur, il n'y a aucune autorité qui puisse s'opposer à la raison. Il rejette toute croyance imposée et toute autorité imposant ces croyances. L'autorité qui est refusée :

- \* est fondée sur une tradition, une croyance.
- \* oblige à s'incliner devant une croyance, une décision de pouvoir public.
- \* modifie le libre-arbitre d'une personne par la pression.

Pour un libre-penseur, l'idéal humain n'a pas de caractère ni absolu ou immuable. Il doit essayer de réaliser l'idéal humain (par des moyens humains).

Pour les libres-penseurs, l'organisation sociale doit tendre à réaliser l'idéal humain. Ils veulent construire une société qui n'exclurait ou ne négligerait pas un seul être humain.

En conclusion, la libre-pensée est laïque, démocratique et sociale. Elle rejette au nom de la dignité humaine : le pouvoir de l'autorité en matière religieuse, du privilège en matière politique et du capital en matière économique. Elle a pour but d'émanciper l'esprit humain.

# La libre pensée peut être mise en relation avec la liberté d'opinion

En France, la liberté d'opinion a été affirmée solennellement Déclaration des droits de l'homme et du citoyen du 26 août 1789. Elle signifie que toute personne est libre de penser comme elle l'entend ou d'avoir des opinions contraires à celle de la majorité (son corollaire est la liberté d'expression). La Déclaration de 1789 précise d'ailleurs que cette liberté d'opinion s'étend à la liberté religieuse, chacun étant libre d'adopter le culte de son choix, ou de n'en adopter aucun.

Afin d'être effective, la liberté d'opinion doit s'accompagner du respect d'autres libertés :

\* la liberté d'expression : elle permet à chacun d'exprimer librement ses idées par tous les moyens qu'il juge appropriés (ex : livre, film). Elle implique donc la liberté de la presse et, aujourd'hui, la liberté de la communication audiovisuelle. Cependant, cette liberté implique également le respect d'autrui. Ainsi les propos discriminatoires sont-ils punis par la loi;

- \* la liberté d'association : affirmée solennellement en France par la loi du 1er juillet 1901, elle permet aux personnes partageant les mêmes opinions de s'associer au sein d'une même organisation (comme un parti politique);
- \* la liberté de réunion : elle permet à plusieurs personnes de se réunir pour partager des idées ou soutenir une cause ;
- \* la liberté de manifestation : elle autorise des personnes soutenant une cause ou une opinion de l'exprimer dans la rue. Cette liberté s'accompagne nécessairement de limites afin de protéger l'ordre public.

Wikipedia

# Vie libre et autonome

#### La carte

Nous sommes ici questionnés non point exactement sur la liberté, mais sur le fait d'être libre. Etre à l'origine de ses choix, ne pas être en état de servitude, échapper aux diverses contraintes qui pèsent sur nous, est-ce être autonome, c'est-à-dire obéir à des règles ou lois dont on est soi-même l'auteur ?

#### Éléments de réflexion

Nous sommes ici questionnés non point exactement sur la liberté, mais sur le fait d'être libre. Etre à l'origine de ses choix, ne pas être en état de servitude, échapper aux diverses contraintes qui pèsent sur nous, est-ce être autonome, c'est-à-dire obéir à des règles ou lois dont on est soimême l'auteur ? Ce qui revient à poser la question suivante : la liberté se confondelle avec l'obéissance à des règles que l'on s'impose soi-même ? Etre libre est-ce être indépendant autonome. interrogation peut recéler, à l'évidence, une dimension paradoxale. La liberté, en effet, est fréquemment concue comme une libre spontanéité. Or, ici, être libre semblerait éventuellement se confondre avec une mise à distance de l'impulsion, du caprice, du simple désir, etc. Il y a là une donnée réflexive sur laquelle il convient de s'interroger.

Il s'agit de savoir si la liberté s'avère inséparable d'une loi rationnelle, d'un exercice de la rationalité, si elle se confond avec un pouvoir de la raison ou bien si elle désigne une puissance de dire oui ou non débordant largement le cadre de la rationalité et s'identifiant à la totalité de nos choix.

L'enjeu de l'interrogation est ici décisif : en effet, si nous répondons et à la question et au problème, nous sommes en mesure de mieux comprendre la signification de la pratique même de notre vie, de mieux en faire, en fonction de la réponse, un exercice spirituel authentique.

La liberté est la faculté d'agir selon sa volonté en fonction des moyens dont on dispose sans être entravé par le pouvoir d'autrui. Elle est la capacité de se déterminer soi-même à des choix contingents. Elle est définie, et est perçue différemment selon la psychologie du sujet :

- \* négativement : absence de soumission, de servitude, de contrainte.
- \* positivement : autonomie et spontanéité du sujet rationnel ; les comportements humains volontaires se fondent sur la liberté et sont qualifiés de libres. Respect de la loi et de la liberté d'autrui. Ainsi selon l'adage, « la liberté des uns s'arrête là où commence celle des autres ».

Wikipedia

En philosophie morale, **l'autonomie** est la faculté d'agir par soi-même en se donnant ses propres règles de conduite ou en quelque sorte sa propre loi ; l'autonomie permet une liberté intérieure, dépend d'une capacité à choisir de son propre chef sans se laisser dominer par certaines tendances naturelles ou collectives, ni se laisser dominer de façon servile par une autorité extérieure.

Cependant, l'autonomie n'est pas naturellement acquise ; elle ne peut se construire que dans l'éducation (Éducation à l'autonomie, écocitoyenneté), car aucun humain ne saurait être autonome "naturellement". La première forme d'autonomie consiste, pour un enfant, à devenir capable de se conduire en tenant compte des règles fixées par l'environnement social et, dans une perspective de durabilité et de soutenabilité des contraintes environnementales naturelles.

Wikipedia

#### Le Mouvement de la Vie Autonome

est un mouvement inter handicaps, il s'adresse donc à toutes les personnes en situation de handicap, quelle que soit leur déficience (physique, mentale, auditive, visuelle ...).

L'expression "Vie Autonome" a, semble-t-il, connu un large succès sans que celui-ci aille cependant de pair avec une augmentation correspondante de l'autonomie réelle des personnes handicapées. Il est temps de se pencher sur le sens de l'expression "Vie Autonome" afin d'éviter qu'elle ne soit employée à tort dans l'intention de déguiser la dépendance vis-àvis des organisations caritatives.

Certains aimeraient récupérer le Mouvement et faire de l'autonomie une conséquence directe de la réadaptation sans se préoccuper du sort de ceux trop lourdement handicapés pour entrer dans ce cadre. Les solutions en faveur de l'émancipation et de la Vie Autonome des personnes handicapées et dépendantes sont souvent actuellement rejetées parce qu'elles sont considérées comme étrangères à la culture du système national de protection sociale et qu'elles ne peuvent être importées. Prétexte commode pour fonctionnaires bornés. Il est toujours possible de mettre en livre des solutions valables et réalisables qui encouragent l'autodétermination et améliorent la qualité de la vie.

Citons Adolf Ratzka (secrétaire de European Network on Independent Living, en français Réseau Européen pour la Vie Autonome,

Le Mouvement en faveur de la Vie Autonome a sa

propre histoire et ses propres définitions de la Vie

Autonome.

Conférence ENIL, Suède, 1991):
"Le mouvement en faveur de la Vie Autonome considère le handicap comme une question politique et sociale. Il s'inspire des thèmes et des stratégies du mouvement pour la promotion des droits des Noirs et du mouvement féministe. Les principaux thèmes abordés sont le droit de définir ses propres besoins, et de mener une vie autonome en dehors des limites d'une institution, le droit à l'autodétermination ainsi que le droit d'exercer un contrôle sur les systèmes d'assistance et celui de participer au processus de décision pour toutes les questions relatives à la politique des personnes handicapées".

Toute société démocratique garantit le droit individuel à la dignité et à l'autodétermination. L'autodétermination concerne essentiellement le logement, les loisirs, le travail et le choix d'une profession, la religion, la sexualité et le mode de vie en général. Or, à part la religion, les personnes handicapées qui requièrent un niveau élevé de soins et d'assistance dans la vie quotidienne sont souvent privées de ces choix.

Une Vie Autonome signifie la possibilité de vivre dans son propre logement où l'on est libre de décider de ses fréquentations et de la fréquence de ses visites. Ce n'est qu'à partir du moment où nous jouissons des droits qui découlent de la vie dans notre propre logement que nous sommes réellement en mesure de déterminer notre vie quotidienne.

Par ailleurs, la Vie Autonome implique la possibilité de prendre nous-mêmes un maximum de décisions nous concernant.

La Vie Autonome suppose enfin l'accès à l'information, aux conseils et aux ressources nécessaires pour déterminer ce que sera notre vie. Les personnes handicapées doivent donc pouvoir bénéficier de conseils indépendants fournis, par exemple, par d'autres personnes handicapées (pair émulation).

Le Mouvement pour la Vie Autonome s'oppose au développement des institutions spécifiques pour les personnes handicapées. Une institution désigne tous types d'établissements publics ou privés, organisations ou services qui proposent des solutions spécifiques et ségrégatives pour les personnes handicapées. Tant dans le domaine de l'éducation que dans ceux du travail, du transport, du soutien et de la vie à domicile, ou de tout autre aspect de la vie courante qui limite l'expression naturelle des personnes handicapées et leurs possibilités de choix de mode de vie, et réduit enfin leurs possibilités de participation active dans la société.

Le concept de Vie Autonome a pour but de permettre aux personnes handicapées de redevenir maîtres de leur corps et de leur mode de vie, ce que les autres personnes considèrent comme acquis. Il implique que l'ensemble de l'assistance fournie en milieu institutionnel puisse également l'être au domicile de la personne handicapée.

L'aide financière doit donc être octroyée directement à la personne concernée, par exemple sous la forme d'un budget individuel qu'il convient de prévoir, comme cela se pratique en Suède, au Danemark, aux Pays-Bas au Royaume-Uni, etc... Ce système est une condition préalable à l'autodétermination, car il permet aux personnes concernées d'agir en tant que consommateurs et qu'acteurs de l'évolution du marché des services d'assistance.

Il s'agit là d'une nouvelle approche du handicap. La perspective de la Vie Autonome présuppose en effet que le problème du "handicap" n'est pas fondamentalement lié à la personne handicapée, mais aux barrières physiques et psychologiques que dresse la société et aux structures de soutien, souvent rigides, qu'elle propose comme solution.

Le Mouvement de la Vie Autonome

# **Chemin Respect**

- Écouter
- Voir
- Comprendre
- Considérer
- Savoir
- Agir

# Écouter

La carte : Le jour où ceux qui ont perdu l'habitude de parler seront entendus par ceux qui ont coutume de ne pas écouter de grandes choses pourront arriver!

## Éléments de réflexion

#### Citation

Le jour où ceux qui ont perdu l'habitude de parler seront entendus par ceux qui ont coutume de ne pas écouter de grandes choses pourront arriver!

Exergue de l'association Advocacy dont les membres sont auteurs

Les mots, ça fait du bruit ; on écoute les mots ; on écoute ceux qui les disent ; pas les autres, ceux qui n'osent pas faire tant de bruit.

Pascal Lainé Extrait de L'Irrévolution

Il faut écouter... Parler, écouter, écrire, tout ça est évidemment la même chose. Les tableaux s'écoutent aussi. Ils sont faits pour être vus mais plus encore pour être écoutés.

Philippe Sollers Extrait d'un Entretien avec Carole Vantroys - Mars 1997

#### **Définitions**

Le verbe écouter a deux sens :

- tendre l'oreille pour entendre, exemple : écouter de la musique, synonyme : entendre
- tenir compte de, prêter attention à, exemple : écouter les conseils de ses parents, synonyme : accueillir

L'écoute active ou l'écoute bienveillante
L'écoute active est initialement une technique d'accompagnement.

L'écoute active permet à l'individu, lors de l'entretien d'aide, de le décloisonner de ses difficultés et de le prendre dans son ensemble. En effet, l'écoute active est bien plus qu'une reformulation. Grâce à la bienveillance du récepteur, elle donne à l'émetteur des outils afin qu'il puisse s'exprimer et se dire en tant que Sujet de sa situation. L'écoute active représente le point de départ de toute intervention d'aide et permet de voir en quoi et comment nous pouvons aider la personne.

# Voir

La carte La joie telle une voix s'appelle mais ne se voit...

#### Éléments de réflexion

Citations

Se voir comme les autres nous voient est un don fort salutaire. Voir les autres comme ils se voient est tout aussi précieux.

Aldous Huxley Extrait de *The Doors of perception* 

Enfants, on nous montre tant de choses que nous perdons le sens profond de Voir. Voir et montrer sont phénoménologiquement en violente antithèse. Et comment les adultes nous montreraient-ils le monde qu'ils ont perdu!

Gaston Bachelard Extrait de La Poétique de la rêverie

Si tu n'es pas capable de voir les autres, tu ne peux pas non plus te voir toi-même.

Rosa Montero Extrait de *Le territoire des barbares* 

Voir a différents sens

Percevoir à l'aide des yeux.

Comprendre.

Étudier, apprendre.

Se reporter à, lire.

Avoir une entrevue avec quelqu'un.

(En particulier) Consulter une personne.

(Par extension) Fréquenter quelqu'un.

Avoir une relation amoureuse.

(Avec la négation) Ne pas supporter quelqu'un.

Vivre pendant (le complément désigne une période, une époque).

# Comprendre

La carte Je ne cherche pas à connaître les réponses, je cherche à comprendre les questions

#### Éléments de réflexion

#### Citations

Si tu veux comprendre le mot bonheur, il faut l'entendre comme récompense et non comme but. Antoine de Saint-Exupéry Extrait de Carnets *Le bonheur, si je peux!* 

Je ne cherche pas à connaître les réponses, je cherche à comprendre les questions.

Confucius

Comprendre, c'est pardonner.

Madame de Staël Extrait de *Corinne* 

#### Plusieurs sens

Contenir en soi.

Faire entrer dans un ensemble.

Comprendre plusieurs choses sous une même dénomination.

(Figuré) Embrasser, saisir par l'intelligence.

(En particulier) Saisir le sens d'un mot, d'une langue, etc. Se rendre raison de la conduite, des discours de quelqu'un.

se comprendre Se dit de deux personnes qui ont une grande connaissance l'une de l'autre, avec une nuance de sympathie, d'intimité.

# Considérer

La carte En toute chose il faut considérer la fin

# Éléments de réflexion

Il faudrait parvenir à cette sagesse élémentaire de considérer les ténèbres où nous allons sans plus d'angoisse que les ténèbres d'où nous venons. Ainsi, la vie prend son vrai sens : un moment de lumière. Paul Guimard Extrait de Le

Mauvais temps

Le seul moyen de guérir, c'est de se considérer comme quéri.

Gustave Flaubert Extrait d'une Lettre

En toute chose il faut considérer la fin

Jean de La Fontaine

## Plusieurs sens

Regarder attentivement.

Considérer une chose en elle-même ou dans ses rapports avec une autre. (Figuré) Examiner attentivement une chose avant de l'entreprendre, avant d'agir de telle ou telle manière.

(En particulier) Tenir compte de.

Tenir en estime à cause de la valeur morale ou sociale.

être pris en considération : digne d'attention et d'intérêt

### Savoir

La carte Il est bien plus beau de savoir quelque chose de tout que de savoir tout d'une chose ; cette universalité est la plus belle.

#### Éléments de réflexion

#### Citations

Ce qu'on sait, savoir qu'on le sait; ce qu'on ne sait pas, savoir qu'on ne le sait pas : c'est savoir véritablement.

Confucius Extrait des Entretiens du Maître avec ses disciples

Aimer savoir est humain, savoir aimer est divin.

Joseph Roux

Car il est bien plus beau de savoir quelque chose de tout que de savoir tout d'une chose ; cette universalité est la plus belle.

Blaise Pascal Extrait du Discours sur les passions de l'amour

Une âme délicate est gênée de savoir qu'on lui doit des remerciements, une âme grossière, de savoir qu'elle en doit.

Friedrich Nietzsche

#### Définition

Le savoir est défini habituellement comme un ensemble de connaissances ou d'aptitudes reproductibles, acquises par l'étude ou l'expérience. En français, le terme de savoir a un sens qui ne coïncide pas exactement avec celui de connaissances alors que par exemple l'anglais utilise « knowledge » dans tous les cas. Ce décalage a une origine ancienne puisque le mot provient du latin sapere, verbe qui employé intransitivement indiquait une entité qui possédait une saveur. Il n'y avait donc alors pas de référence au moindre processus cognitif. Ce n'est qu'au Moyen Âge qu'émergea le sens actuel après avoir transité par une forme figurée désignant une personne en quelque sorte « informée ». À partir de cette époque, le fait de savoir fut considéré comme une attestation ou garantie de sagesse, association qu'on retrouve de nos jours sous la forme de la confusion traditionnelle entre le savoir et l'intelligence ; des oppositions telles que « tête bien pleine » et « tête bien faite » rappelant que les choses ne sont pas si simples.

La psychologie cognitive distingue les savoirs des connaissances ;

Les savoirs sont des données, des concepts, des procédures ou des méthodes qui existent hors de tout sujet connaissant et qui sont généralement codifiés dans des ouvrages de référence, manuels, cahiers de procédures, encyclopédies, dictionnaires.

Les connaissances, par contre, sont indissociables d'un sujet connaissant. Lorsqu'une personne intériorise un savoir en en prenant connaissance, précisément, elle transforme ce savoir en connaissance.

Savoir c'est pouvoir!

Au niveau individuel le savoir intègre donc une valeur ajoutée en rapport avec l'expérience vécue et de multiples informations contextuelles. Chaque personne organise et élabore son savoir en fonction de ses intérêts et besoins : la composante consciente et volontaire de cette élaboration s'appelle la métacognition. La plupart des « savoirs » individuels sont naturellement utiles à l'action, à sa performance, sa réussite : « Savoir, c'est pouvoir! ». C'est aussi sur des mises en situation que reposent les meilleures évaluations du savoir alors que des tests basés sur la seule restitution d'informations ne garantissent pas sa qualité et par

conséquent sa valeur. De même, le

savoir se rend plus visible et

Dans une perspective constructiviste, on dira qu'elle construit cette connaissance, qui lui appartient alors en propre car le même savoir construit par une autre personne n'en sera jamais tout à fait le même. Inversement. comme il n'existe aucune connaissance parfaite et absolue, seul un savoir beaucoup plus ample permet de l'orienter raisonnablement en contexte d'incertitude. Un "connaisseur" ne dispose pas ainsi de toute l'expérience de recherche qui caractérise le "savant".

pratique sous le nom de « savoirfaire », « savoir-vivre », etc. Les savoirs les plus intellectuels reposent sur l'appropriation ou création de concepts, en parallèle avec le développement des « savoirs scientifiques » ou de la philosophie.

La notion de "savoir être", quant à elle, utilisée notamment dans le champ de la formation des adultes renvoie aux attitudes et comportements qu'un sujet met en œuvre pour s'adapter à un milieu. Chaque communauté repose sur un savoir partagé ; c'est une composante de son identité. Le poids et la reconnaissance de ce savoir et donc du savoir présentent des formes variables, mais le sort de la communauté est généralement lié à la conservation de ce patrimoine immatériel.

# Agir

La carte Ne me demandez pas d'être bon : ne me demandez que d'agir comme si je l'étais

# Éléments de réflexion

#### Citations

Vivre, c'est agir ; agir c'est produire ; produire, c'est tirer de soi quelque chose d'égal à soi.

Henri Lacordaire Ce n'est pas ce qu'on sait qui nous fait agir, mais ce que l'on sent. Madame Geoffrin Parler c'est agir : toute chose qu'on nomme n'est déjà plus tout à fait la même, elle a perdu son innocence. Jean-Paul Sartre

Ne me demandez pas d'être bon : ne me demandez que d'agir comme si je l'étais.

Jules Renard

#### Plusieurs sens

Opérer un effet, produire une impression. Négocier, s'employer en quelque affaire. Se comporter de telle ou telle manière. Agir contre, lutter contre. Agir, poursuivre en justice. Agir contre quelqu'un.

# Chemin Paix

- Désarmement
- Démilitarisation
- Dénucléarisation
- Décapitalisme
- Déhiérarchie
- Défacsisme

# Désarmement

#### La carte

Le désarmement peut être l'élimination des armes et des armées permanentes. Il entraînera la fin des guerres, générera l'amitié entre les peuples et le développement pour tous

# Éléments de réflexion

Le terme « désarmement » possède des résonances bien différentes selon l'oreille qu'on lui prête. Pour un esprit idéaliste, il évoque ce thème simple et vigoureux suivant leguel l'élimination des armes et des armées permanentes entraînera la fin des guerres, générera l'amitié entre les peuples et le développement pour tous. Pour un esprit plus cynique ou plus averti, il renvoie à la politique des États, à leurs préoccupations stratégiques, à leurs manœuvres diplomatiques. Il présente dès lors une signification beaucoup plus complexe, ne serait-ce que parce qu'il comporte une histoire, et, sinon une pratique réelle, du moins une succession d'efforts et de tentatives inégalement aboutis. Il est au surplus parfois difficile de démêler la part de propagande et donc de mensonge qu'il contient.La définition même du désarmement est moins simple qu'il n'y paraît. Dans une acception étroite, qui serait la plus rigoureuse, il vise les mesures tendant à restreindre volontairement, voire à éliminer totalement, les armements et les forces armées existants, dans le but de prévenir les conflits. Dans une acception plus large, et plus généralement reçue, il comprend également l'ensemble des méthodes et moyens permettant d'empêcher ou de limiter la fabrication ou l'emploi d'armes, ainsi que la constitution ou le développement de forces armées.

Encyclopédie Universalis

Désarmement et développement Le concept du désarmement pour le développement est fondé sur l'idée du choix entre « le beurre ou les canons ». Les dépenses militaires étant généralement analysées comme des dépenses improductives et, donc, comme un gaspillage, leur réduction semble nécessairement favorable à la croissance de l'économie mondiale. Le désarmement, représenté par la réduction des dépenses militaires, constituerait donc un instrument de développement. Si, au cours de la décennie 1990, on a assisté à une réduction des dépenses militaires mondiales, il n'y a pas eu, pour autant, de réaffectation des sommes ainsi dégagées vers l'aide publique au développement : au contraire, cette dernière a également diminué au cours de la décennie et dans des proportions encore plus importantes que les dépenses militaires mondiales.

> Résumé de l'article Pascal Boniface Professeur au Département de science politique de l'Université de Montréal.

# **Démilitarisation**

#### La carte

Les pays sans armée sont tous démocratiques (sauf le Vatican disons). La situation des femmes y est proportionnellement meilleure qu'ailleurs; les budgets de l'éducation et les taux d'alphabétisation aussi.

## Éléments de réflexion

A la différence de la démilitarisation qui est un processus de réduction ou de suppression de l'armée et de ses équipements ; la non-militarisation est un état permanent d'absence d'armée. Pour définir la non-militarisation nous utilisons un faisceau de critère :

\* Le premier d'entre eux est constitutionnel. Certains pays disent clairement dans leur constitution qu'ils n'ont pas d'armée (Panama) ou d'armée permanente (Costa-Rica), ou qu'ils n'ont pas d'armée en temps de paix (Liechtenstein). D'autres disent que les seules forces armées sont la police (Kiribati). D'autres encore parlent de la police, mais sans parler de l'armée. C'est alors un silence volontaire.

\* Un deuxième critère est institutionnel. C'est la différence entre les forces de police et de douane, y compris les forces paramilitaires (renseignements, force anti-émeute) et les forces armées proprement dites. Le rôle civil des forces en question, le genre de mission assignée ainsi que le type d'équipement de ces forces permettent le plus souvent de les distinguer clairement d'une armée. L'absence d'armée ne garantit pas, en elle-même, que ces forces se comporteront de façon non-violente et préventive, ou qu'elle créeront une culture de paix utile à la transformation pacifique des conflits. C'est néanmoins un encouragement à envisager et utiliser ces techniques.

\* Un troisième critère, les faits, est nécessaire pour vérifier les deux précédents, et cela en multipliant autant que possible les informations disponibles ici et sur place, pour vérifier le nombre d'hommes sur pied et leur armement.

Ceci dit, tant qu'il n'y aura pas des statistiques précisant sur le nombre de policiers ou de soldat par habitant, et des données aussi complètes que possibles sur les équipements militaires et les budgets, notre définition restera une vue d'ensemble plutôt qu'un rapport détaillé. Elle est néanmoins suffisante pour définir un état d'esprit "non-militarisé", lequel se retrouve le plus souvent dans l'opinion des populations concernées, qui le disent : « Notre pays n'a pas d'armée ! ». Il y a aussi un certain nombre de territoires sans armée !

Les pays sans armée sont tous démocratiques (sauf le Vatican disons). La situation des femmes y est proportionnellement meilleure qu'ailleurs; les budgets de l'éducation et les taux d'alphabétisation aussi.

www.demilitarisation.org

# Dénucléarisation

#### La carte

Dès les années 1950, des mouvements internationaux d'États et d'associations se sont formés, questionnant le caractère moral et l'utilité de la possession de la bombe nucléaire.

#### Éléments de réflexion

Résolution de l'ONU 53/243. Déclaration et Programme d'action sur une culture de la paix Résolution 217 A (III). A/RES/53/243 Tiré de Le mouvement pour la paix, 1999

Déclaration d'Abolition 2000 -Aux organismes déjà mentionnés, s'ajoute la Commission de Canberra sur l'élimination des armes nucléaires mise sur pied en novembre 1995 par le gouvernement australien en tant que commission indépendante pour proposer des mesures concrètes en vue d'un monde libre d'armes nucléaires.

La Commission Canberra propose ainsi une élimination progressive et planifiée des armes nucléaires; sans fixer de calendrier, elle distingue plusieurs étapes de désarmement, étant entendu que chaque puissance nucléaire devra, avant d'accepter les étapes suivantes, considérer sa sécurité comme étant assurée. La réflexion de la Commission s'appuie d'abord sur l'idée que l'armement nucléaire a perdu de son intérêt dans le

nouveau contexte géostratégique. Mais l'argumentation essentielle de la Commission repose sur l'idée que le principal danger pour le monde d'aujourd'hui réside dans la prolifération nucléaire. Les risques liés à l'apparition de nombreux pays dotés du nucléaire vont désormais bien au-delà de la sécurité procurée par la détention d'armes nucléaires. Une augmentation du nombre de détenteurs multiplie en effet les risques d'usage et d'accident; peu au fait des règles complexes attachées au mécanisme de la dissuasion, certains pourraient aussi être tentés d'y voir une arme comme une autre. Plus généralement, l'existence même de puissances nucléaires constitue, pour les partisans du désarmement, un encouragement à la prolifération. Selon la Déclaration de la Commission Canberra - les Etats dotés d'armes nucléaires "se réservent exclusivement le droit d'en disposer. Cette situation est éminemment discriminatoire, et donc instable; elle ne saurait se maintenir. Le fait qu'un Etat dispose d'armes nucléaires incite constamment les autres Etats à s'en procurer à leur tour".

#### Le Mouvement Pugwash

Un « Manifeste » - proclamé en 1955, par le physicien Albert Einstein et le philosophe Bertrand Russell et signé par 11 scientifiques dont Linus Pauling et Joseph Rotblat, est à l'origine de la fondation de Pugwash en 1957. Cette année-là, 22 scientifiques éminents se réunissent dans le village de Pugwash en Nouvelle-Écosse (Canada) et soutiennent le Manifeste Russell-Einstein qui appelle les scientifiques du monde entier à prendre en considération les implications éthiques, morales et sociales des armes de destruction massive, à ouvrer contre la menace des conflits armés et à trouver des solutions coopératives aux problèmes globaux. Depuis 1957, des centaines de réunions se sont tenues à travers le monde, dans le but de combattre la possession et l'utilisation, même théorique, de l'arme atomique et d'en évaluer les impacts. Au cour même de la guerre froide, Pugwash réussit à réunir des scientifiques et des nonscientifiques de l'Est comme de l'Ouest, créant des voies de communication indirectes qui ont contribué à la conclusion d'accords importants, tels que le Traité d'interdiction des essais nucléaires de 1963 et le Traité de non-prolifération des armes nucléaires en 1968.

Coalition pour un Nouvel Agenda (NAL) (New Agenda Coalition (NAC))

Le 9 juin 1998, les ministres des affaires étrangères de l'Afrique du Sud, du Brésil, de l'Égypte, de l'Irlande, du Mexique, de la Nouvelle Zélande, de la Slovénie et de la Suède réunis au sein de ce qu'ils nommèrent la Coalition pour un Nouvel Agenda, firent une déclaration - exigeant que les Etats dotés de l'arme nucléaire prennent immédiatement des mesures concrètes, et en particulier procèdent à la levée de l'état d'alerte et à leur désactivation. En décembre 1998, la Coalition présenta une résolution devant la Première Commission des Nations Unies sur le désarmement et la sécurité internationale - sur le besoin d'un nouvel agenda sur le désarmement nucléaire (A/C.1/53/L.48/REV.1). Ce qui est intéressant, ce n'est pas tant la résolution elle-même, mais bien qu'en 1998, 12 pays des 19 pays membres de l'OTAN, dont le Canada, ont voté à l'encontre des recommandations de l'OTAN. Effectivement, au lieu de voter contre la résolution, ces 12 États se sont abstenus. La Chine est le seul Etat nucléaire à s'être abstenu. La résolution a été adoptée avec 114 oui, 18 non et 38 abstentions. En 1999, une nouvelle résolution a été adoptée dans ce sens, par 111 oui, 13 non et 39 abstentions (parmi ces derniers on trouve le Canada, l'Australie, la Belgique, la Chine, la République Tchèque, le Danemark, la Finlande, l'Allemagne, la Grèce, l'Islande, l'Italie, le Japon, les Pays-Bas, la Norvège, le Portugal, la Slovaquie, la Slovénie, l'Espagne, la Turquie et l'Ukraine). La France, la Hongrie, l'Inde, Israel, le Pakistan, la Pologne, la Roumanie, la Russie, l'Angleterre, la

Bulgarie et les États-Unis ont voté non. Le Belarus, la Suède et l'Autriche ont voté en faveur de la résolution. Le 19 novembre de la même année, le Parlement européen votait également une résolution appellant les Etats membres à soutenir l'initiative de la Coalition. Après la conférence de révision 2000 du TNP, à laquelle la Coalition participa et joua un rôle actif, cette dernière présenta une nouvelle résolution qui rassembla 154 votes en sa faveur, avec seulement 3 contre et 8 abstentions.

Peu avant la création de la Coalition pour un Nouvel Agenda, soit en mars 1998, the Middle Powers Initiative (MPI) - était lancé. Composé de trois Lauréats du Prix Nobel pour la Paix, soit International Physician for the Prevention of Nuclear War (IPPNW), le Bureau international de la paix (IPB) et Women's International League for Peace and Freedom (WILF), ainsi que différentes organisations non gouvernementales internationales, le MPI a été créé afin de promouvoir la signature d'une convention internationale devant mener à l'élimination des armes nucléaires. Face au retour de la politique de dissuasion, à la paralysie de la Conférence du désarmement de l'ONU, il ressentait un urgent besoin d'encourager le désarmement. Le MPI s'est donc donné pour principaux objectifs de supporter et de faire connaître la Coalition pour un Nouvel Agenda, de faire campagne afin que l'OTAN revoie sa stratégie militaire, que le Traité de non-prolifération soit pris au sérieux et soit respecté par les États signataires, de faciliter les consultations internationales sur le désarmement nucléaire. Finalement, le MPI a élaboré une stratégie de communication efficace afin que le grand public connaisse les véritables menaces que sont les armes nucléaires. Suite à la parution du livre Fast Track to Zero Nuclear Weapons en 1998, un nouveau rapport a été publié en novembre 1999.

Il y a aussi Abolition 2000 - dont le Middle Powers Initiative (MPI) est membre. Abolition 2000 est un réseau mondial pour l'abolition nucléaire. Il s'agit donc d'une coalition internationale de groupes de citoyens qui travaillent pour la paix et l'abolition des armes nucléaires. Créé à la Haye en 1995, Abolition 2000 demandait que soit négociée et conclue pour l'an 2000 une entente qui établirait un échéancier contraignant afin que tous les États éliminent leurs armes nucléaires. Abolition 2000 est une ONG dont la principale mission est de faire pression sur les États nucléarisés et les États non nucléaires afin que le monde soit un monde sans armes nucléaires. C'est par l'entremise de leur Déclaration, que les groupes membres d'Abolition 2000 veulent faire pression sur les États. En signant cette déclaration, les individus et les groupes manifestent le désaccord populaire mondial face à l'usage des armes nucléaires.

La Documentation française

# Décapitalisme

#### La carte

"Jusqu'où s'arrêteront-ils?" demandait Coluche

#### Éléments de réflexion

Essai: un argumentaire contre le capitalisme

"Jusqu'où s'arrêteront-ils?" demandait Coluche. Reste que le capitalisme libéral ne fonctionnera, dans l'absolu, pour nous amener à une société où les inégalités profiteront à tous que si on le laisse faire. C'est un des credo de nos chers et attentionnés humanistes. Or, s'il y a une chose qui est sûre, c'est que le capitalisme libéral aura toujours ses opposants et qu'il sera toujours contesté, fût-ce par une petite minorité de penseurs et d'activistes. Alors autant le reconnaître: le capitalisme libéral ne fonctionnera jamais au point de rendre les services qu'il prétend promettre au monde.

Le hérisson révolutionnaire

"Le capitalisme touche à sa fin" En attendant, les conséquences politiques de la crise actuelle seront énormes, dans la mesure où les maîtres du système vont tenter de trouver des boucs émissaires à l'effondrement de leur hégémonie. Je pense que la moitié du peuple américain n'acceptera pas ce qui est en train de se passer. Les conflits internes vont donc s'exacerber aux Etats-Unis, qui sont en passe de devenir le pays du monde le plus instable politiquement. Et n'oubliez pas que nous, les Américains, nous sommes tous armés...

Immanuel Wallerstein, chercheur au département de sociologie de l'université de Yale, ex-président de l'Association internationale de sociologie

Le Monde | 11.10.08 | 20h18 ● Mis à jour le 16.12.08 | 10h43
Propos recueillis par Antoine
Reverchon

L'impérialisme et le colonialisme ont parfois été présentés comme des formes extrêmes du capitalisme, notamment par Rudolf Hilferding, Le Capital financier, 1910, Rosa Luxemburg L'Accumulation du capital, contribution à l'explication économique de l'impérialisme, 1913, ou Lénine, L'Impérialisme, stade suprême du capitalisme, 1916.

L'existence de pays capitalistes qui ne sont ni impérialistes ni colonialistes, par exemple la Suisse et les pays scandinaves, peut être présentée comme une réfutation de cette thèse. À cela, les auteurs marxistes répondent que ces pays sont de fait intégrés à un ensemble économique plus grand, dans lequel il y a une certaine division du travail entre les États.

A l'argument inverse qu'il existe des pays impérialistes qui ne sont pas capitalistes, par exemple la Rome antique ou l'Union soviétique, les auteurs marxistes répondent qu'ils ne prétendent pas que l'impérialisme est exclusivement capitaliste, mais que à un certain stade de développement, le capitalisme est forcément impérialiste, ce qui est fort différent.

Une puissance économique et technique (notamment en matière d'armement et de logistique) supérieure est un facteur nécessaire à l'expansion impérialiste et coloniale

d'un État, et de ce point de vue, du fait du capitalisme, les États européens ont été les premiers et les mieux dotés en canons, navires et chemin de fer, conserves et moyens médicaux. Dans l'autre sens, une telle puissance économique peut rechercher des ressources qu'elle ne trouve pas ou plus sur son territoire, et le commerce pacifique n'est pas le seul moyen d'y parvenir.

On peut remarquer aussi que, dans le cas de l'Angleterre victorienne, les échanges avec les colonies (importation des colonies vers la métropole de matières premières, de biens agricoles et textiles, poussant la production en métropole vers des biens plus élaborés) ont été un facteur favorable au développement du capitalisme. En revanche, à l'inverse, pour l'Espagne des XVIe et XVIIe siècles, les richesses tirées d'Amérique du Sud ont plutôt constitué un frein qu'un moteur de développement économique.

Enfin, l'habitude prise par des gouvernements de déporter (ou de forcer à fuir) vers les colonies les criminels (ce qui incluait à leurs yeux des opposants politiques) peut également être mentionnée comme facteur politique favorable au capitalisme, bien que d'autre formes de répression sans lien avec les colonies ont pu avoir le même effet.

Wikipedia

# Déhiérarchie

#### La carte

Un modèle de gouvernance transparente et originale

## Éléments de réflexion

Définition

Dans son sens originel, la hiérarchie désigne l'ordre et la subordination des différents niveaux de l'organisation ecclésiastique. Etendue à l'organisation de tout groupe humain ou animal, la hiérarchie est l'ordonnancement de ce groupe tel que chacun de ses membres est subordonné à un autre (qui le précède dans la hiérarchie). Elle définit l'échelle des pouvoirs, des statuts. Exemples: la hiérarchie militaire, la hiérarchie des pouvoirs, la hiérarchie en entreprise. Une hiérarchie est aussi la répartition des éléments d'un ensemble selon une progression établie à partir de normes déterminées.

Exemple : une hiérarchie de valeurs. La Toupie Et si on se passait de la hiérarchie en entreprise ?

Marre de devoir rendre des comptes à des supérieurs qu'on ne voit jamais ? De poursuivre des objectifs irréalisables fixés par des chefs qui n'ont jamais travaillé sur le terrain ? Sirènes populistes ou délires d'anarchie, le désir d'en finir avec la hiérarchie fait partie de l'esprit national.

[...] « La Scop est un modèle de gouvernance transparente et originale : les salariés participent véritablement à la décision, sont au courant du contexte dans lequel l'entreprise évolue et les dirigeants ne font que les représenter. » Difficile pourtant d'imaginer que ce soit le modèle rêvé des patrons français...

Rue89, 18/11/09

#### Citations

"Une métamorphose du libéralisme en autoritarisme s'annonce depuis 1989. Un dispositif de contrainte et de hiérarchisation s'esquisse, analogue à celui des anciens empires. Nous entrons dans un règne qui vise, comme jadis à parachever son hégémonie par l'exaltation des fantaisies des puissants, l'abaissement de citoyens libres et l'écrasement des indigents."

Denis Duclos - Une nouvelle caste planétaire - in Manière de voir n°99, Juin-Juillet 2008

"Comme le disait un célèbre patron "dépeceur" d'entreprises à rentabiliser : "l'entreprise appartient à ceux qui investissent dedans, pas aux employés, pas aux fournisseurs, et pas à la localité où elle est située". Cet homme, responsable du licenciement de dizaine de milliers de personnes, rappelait la vraie hiérarchie, et désignait, de fait, le propriétaire comme seul véritable citoyen libre."

Denis Duclos - Une nouvelle caste planétaire - in Manière de voir n°99, Juin-Juillet 2008

"Par nature, l'altermondialisme est une forme nouvelle d'internationalisme dont la particularité par rapport aux quatre internationales qui l'ont précédé est de ne pas être soumis à un centre qui dicte la pensée et les actes. L'altermondialisme est en soi un rejet de la forme d'action proposée par le léninisme et pratiquée par les deux internationales qui s'en sont réclamés. Les altermondialistes récusent les organisations hiérarchiques pyramidales."

Raoul Marc Jennar, docteur en science politique

"La base du caractère humain est la force morale. Le degré de la volonté ou de l'énergie met entre les hommes la même distance que celle de la force physique entre les animaux. Sous ce rapport un homme peut être à un autre homme ce qu'un rat ou une belette est à un lion. Cette vérité est inébranlable ; elle est d'ailleurs assez sinistre, c'est pour cela qu'on ne la crie pas par-dessus les toits. Et maintenant bouleversez une société de fond en comble, nivelez tout ce qui a été construit à sa surface, faites-y passer la charrue et semez du sel, décrétez la loi agraire et l'égalité absolue, ramenez l'homme à l'état de larve, la société à l'état de peuplade primitive. Si ce niveau égalitaire était possible une minute, la minute d'après la force morale inégalement répartie entre les hommes, aurait refait de pied en cap la hiérarchie politique et les catégories sociales."

Maurice Joly - 1829-1878 - Recherches sur l'art de parvenir

# Défacsisme

#### La carte

il n'y a qu'une réponse: LAÏCITE, DEMOCRATIE, VIGILANCE et RESISTANCE... AMITIÉ.

#### Éléments de réflexion

Il n'y a qu'une réponse: LAÏCITE, DEMOCRATIE, VIGILANCE et RESISTANCE "L'amitié est une religion sans Dieu ni jugement dernier. Sans diable non plus. Une religion qui n'est pas étrangère à l'amour. Mais un amour où la guerre et la haine sont proscrites, où le silence est possible."

> Tahar Ben Jelloul Extrait d'Eloge de l'amitié Légitime Défiance

# L'insulte...quand l'argument fait défaut !!! Définition

Le fascisme (en italien fascismo) est un mouvement politique d'origine italienne apparu en 1919. Ce terme, très utilisé, a par la suite pris un sens beaucoup plus large. Il est donc nécessaire de cerner ses différents niveaux d'acception.

Au sens strict, le terme désigne le mouvement politique fondé par Benito Mussolini, ainsi que le régime qui était en vigueur sous la monarchie italienne quand Mussolini était au pouvoir, de 1922 à 1945. Adversaire de la démocratie, du parlementarisme, du socialisme et du marxisme, le fascisme mussolinien est autoritaire et nationaliste, et recourt à la violence. Ce sens strict est notamment utilisé par les historiens de l'Italie.

Au sens large, le terme fascisme a pris un sens générique. Il s'est étendu à tout mouvement politique s'appuyant sur un pouvoir fort, les métiers organisés en corporations, l'exaltation du sentiment nationaliste, le rejet des institutions démocratiques et libérales, la répression de l'opposition et un contrôle politique extensif de la société civile. Le nazisme s'est en partie inspiré du fascisme.

Dans son acception la plus large, le terme est employé pour disqualifier l'ennemi politique. Cette acception a été employée par les Soviétiques durant la guerre froide, dans le cadre de la « tactique du salami ». Dans la discussion politique contemporaine, le terme fasciste continue d'être employé comme une injure. Cependant, le fascisme est encore revendiqué par certaines mouvances d'extrême droite (les néofascistes).

Quand la « tactique du salami » se modernise, elle devient la « tactique de l'accommodement raisonnable »

La « tactique du salami » est une expression inventée par le dirigeant communiste hongrois Mátyás Rákosi pour décrire l'élimination progressive des pouvoirs extérieurs au communisme (Église, autres partis...), « tranche après tranche, jusqu'à ce qu'il ne reste plus rien ». Cette stratégie est assurée au lendemain de la Seconde Guerre mondiale au moment du processus de formation de la République populaire de Hongrie.

La « tactique de l'accommodement raisonnable » est importée du Québec, où elle est source de fréquentes tensions politiques, cette pratique privilégie une gestion de type communautariste des revendications religieuses en général, et musulmanes en particulier. Elle consiste à négocier, de façon quasi systématique, un assouplissement de la règle ou de la loi afin de rencontrer les exigences d'un individu ou d'un groupe minoritaire. Par lassitude ou naïveté. les démocrates concèdent du terrain aux extrémistes, « tranche après tranche, jusqu'à ce qu'il ne reste plus rien ».

Qui de l'œuf ou de la poule...

Le nazisme ou national-socialisme est l'idéologie politique du NSDAP, parti politique fondé en Allemagne en 1920. Cette vision du monde divisait hiérarchiquement l'espèce humaine en races, hiérarchie au sommet de laquelle était censée se situer la « race aryenne ».

En tant que sujet de science politique, la définition du nazisme divise les historiens. En particulier, reste ouverte la question de savoir si le nazisme ne fut que l'une des formes du fascisme ou, parce qu'ayant fait du racisme une doctrine d'État, le nazisme doit être considéré comme un phénomène historique unique par son antisémitisme officiel.

En effet, l'antisémitisme du régime nazi, dès 1933, et la persécution des opposants, des homosexuels, etc., se concrétisera par l'installation dès 1933 des premiers camps de concentration en Allemagne. Cette politique ne fera que s'amplifier jusqu'à 1945. Ce sont ainsi plus de six millions de personnes qui périront dans les camps d'extermination hitlériens, dont une majorité de Juifs.

Légitime Défiance

# Chemin Solidarité

- Vivre ensemble
- Entraide mutuelle
- Services publics
- Se reconnaître semblable
- Écologie
- Coopération

# Vivre ensemble

### La carte

Qui? Quoi? Qu'est-ce? Diversité? Mixité?

# Éléments de réflexion

« Nous ne parviendrons à vivre ensemble que si nous reconnaissons que notre tâche commune est de combiner action instrumentale et identité culturelle, donc si chacun de nous se construit comme Sujet et si nous nous donnons des lois, des institutions et des formes d'organisation sociale dont le but principal soit de protéger notre demande de vivre comme Sujets de notre propre existence (p. 196) » Alain Touraine.

Pourrons-nous vivre ensemble? Égaux et différents, Fayard, 1997.

« [...], l'échange, prélude à la reconnaissance mutuelle, est gros d'espoir. Le changement, enrichissement mutuel, n'est pas loin. De promesse, le vivre ensemble, peut prendre pied dans la réalité. Si volonté il y a. Le rêve est permis. »

Djouher Khater le 10/03/2009. in *A l'indépendant* Une révolution est d'abord, pour une société, ce qu'est une conversion pour l'individu: changer le but et le sens de la vie (R.Garaudy)

# Entraide mutuelle

#### La carte:

Le désir des hommes et des femmes ensemble de vaincre la plus insurmontable des peurs — celle qui nous confronte à nos limites d'êtres vivants.

# Le panneau

La loi N°2005-102 du 12 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances et la citoyenneté des personnes handicapées reconnaît explicitement pour la première fois la spécificité du handicap psychique et crée un nouveau dispositif adressé aux personnes souffrant de troubles psychiques.

Ce nouveau dispositif porte le nom de GEM pour groupe d'entraide mutuelle et son intention est l'amélioration des conditions de vie de ces personnes.

« [...] Et pourtant « à la base » comme on dit dans l'expérience quotidienne de tous les exclus dans leurs incommensurables diversités, un nouvel humanisme se cherche. Je soutiens même que jamais l'humanité n'a eu une ambition aussi rebelle, aussi libre, aussi humaine. Il ne s'agit pas d'une nouvelle mythologie de l'amour. J'y verrai plutôt un défi à la nature et au tragique : l'acceptation et l'accompagnement de la vulnérabilité expriment le désir des hommes et des femmes ensemble de vaincre la plus insurmontable des peurs — celle qui nous confronte à nos limites d'êtres vivants.

[...] Et il n'est pas surprenant que l'on trouve sur ce nouveau front politique une majorité de femmes : serait-ce qu'après les années du féminisme et en prolongeant ses meilleures ambitions, elles savent renouveler l'immémoriale capacité féminine de soigner la vie psychique et physique en

en faisant un acte politique, une philosophie politique? Ne voyez pas dans cette apologie du soin au féminin aucune tentative de réduire les femmes à l'infirmerie de la bonne Samaritaine. Exilée d'un régime communiste, je suis persuadée que si le lien politique n'est pas implicitement un lien permettant de soigner nos vulnérabilités et nos créativités les plus singulières, les plus impartageables, il est condamné à échouer dans de nouvelles formes de totalitarisme. Au contraire, inscrire la vulnérabilité au centre du pacte politique entendu comme un soin de l'autre me paraît être le meilleur antidote à la barbarie ? Et, de ce fait, une excellente occasion, de réaliser, par la politique, le féminin chez la femme comme chez l'homme. [...]

Que chacun de nous se glisse dans ses propres rêves, les plus bizarres et les plus répétitifs. Qu'il remonte ensuite à la surface et écoutent ceux qui parlent, marchent, entendent, regardent, agissent, alentour, bizarrement, follement, à faire peur.Des mondes nouveaux s'ouvrent alors à notre écoute, douloureux ou enchaînés, ni normaux ni handicapés, éclosions de surprises, des mondes entrain de devenir polyphonies, résonances différentes, et cependant compatibles, des mondes enfin rendus à leur pluralité. »

Julia Kristeva, « handicap, différence et société », Cycle des Grandes Conférences de Lyon, 2006-2007

# Services publics

#### La carte:

Un service public est une activité exercée directement par l'autorité publique (Etat, collectivité régionale ou locale) ou sous son contrôle, dans le but de satisfaire un besoin d'intérêt général.

## Éléments de réflexion

Un service public est une activité exercée directement par l'autorité publique (Etat, collectivité régionale ou locale) ou sous son contrôle, dans le but de satisfaire un besoin d'intérêt général.

Le fondement de la notion de service public est que certaines activités sociales considérées comme essentielles et stratégiques doivent être gérées selon des critères spécifiques pour permettre un accès à tous et contribuer à la solidarité et à la cohésion sociale, culturelle et économique de la société. Ces activités doivent donc échapper à la logique du marché et à la recherche du profit.

Les trois grands principes auxquels sont soumises les missions de services publics sont la mutabilité (capacité d'adaptation aux conditions et aux besoins), l'égalité (dans l'accès au service et dans les tarifs) et la continuité.

http://www.toupie.org/Dictionnaire /Service\_public.htm Article 11. de la Constitution française

[Entrée en vigueur dans les conditions fixées par les lois et lois organiques nécessaires à leur application (article 46-I de la loi constitutionnelle n° 2008-724 du 23 juillet 2008)] Le Président de la République, sur proposition du Gouvernement pendant la durée des sessions ou sur proposition conjointe des deux Assemblées, publiées au Journal Officiel, peut soumettre au référendum tout projet de loi portant sur l'organisation des pouvoirs publics, sur des réformes relatives à la politique économique, sociale ou environnementale de la nation et aux services publics qui y concourent, ou tendant à autoriser la ratification d'un traité qui, sans être contraire à la Constitution, aurait des incidences sur le fonctionnement des institutions.

# Se reconnaître semblable

#### La carte:

Qu'est-ce qui me permet de reconnaître en autrui mon semblable ?

#### Éléments de réflexion

Il y a ... un objet culturel qui va jouer un rôle essentiel dans la perception d'autrui: c'est le langage. Dans l'expérience du dialogue, il se constitue entre autrui et moi un terrain commun...

Maurice Merleau-Ponty

Entre autrui et moi-même il y a un néant de séparation. Ce néant ne tire pas son origine de moi-même, ni d'autrui, ni d'une relation réciproque d'autrui et de moi-même; mais il est, au contraire, originellement le fondement de toute relation entre autrui et moi.

Jean-Paul Sartre L'Être et le Néant

Autrui joue toujours dans la vie de l'individu le rôle d'un modèle, d'un objet, d'un associé ou d'un adversaire.

Sigmund Freud

C'est dans et par le langage que l'homme se constitue comme sujet; parce que le langage seul fonde en réalité, dans sa réalité qui est celle de l'être, le concept d' "ego"... Est "ego" qui dit "ego".

Benveniste

Ainsi la honte est honte de soi devant autrui; ces deux structures sont inséparables. Mais du même coup, j'ai besoin d'autrui pour saisir à plein toutes les structures de mon être, le Poursoi renvoie au Pour-autrui.

Jean-Paul Sartre

Les vieillards sont-ils des hommes ? ã voir la manière dont notre société les traite, il est permis d'en douter. elle admet qu'ils n'ont ni les mêmes besoins ni les mêmes droits que les autres membres de la collectivité puisqu'elle leur refuse le minimum que ceux-ci jugent nécessaire ; elle les condamne délibérément ã la misère, aux taudis, aux infirmités, ã la solitude, au désespoir, pour apaiser sa conscience, ses idéologues ont forgé des mythes, d'ailleurs contradictoires, qui incitent l'adulte a voir dans le vieillard non pas son semblable mais un autre. Il est le sage vénérable qui domine de très haut ce monde terrestre. il est un vieux fou qui radote et extravague. qu'on le situe au-dessus ou en dessous de notre espace, en tout cas on l'en exile. mais plutôt que de déguiser la réalité on estime encore préférable de radicalement l'ignorer : la vieillesse est un secret honteux et un sujet interdit, quand j'ai dit que j'y consacrais un livre, on s'est le plus souvent exclamé : " quelle idée ! c'est triste ! c'est morbide! "

C'est justement pourquoi j'ai écrit ces pages. J'ai voulu décrire en vérité la condition de ces parias et la manière dont ils la vivent, j'ai voulu faire entendre leur voix ; on sera obligé de reconnaître que c'est une voix humaine. on comprendra alors que leur malheureux sort dénonce l'échec de toute notre civilisation : impossible de le concilier avec la morale humaniste que professe la classe dominante. celle-ci n'est pas seulement responsable d'une " politique de la vieillesse " qui confine à la barbarie.

Elle a préfabriqué ces fins de vie d'insolences; elles sont l'inéluctable conséquence de l'exploitation des travailleurs, de l'atomisation de la société de la misère d'une culture asservie ã un mandarinat.

[...] C'est pourquoi il faut briser la conspiration du silence : je demande à mes lecteurs de m'y aider.

Résumé de *La vieillesse* de Simone de Beauvoir chez Gallimard

# Écologie

#### La carte:

L'écologie est la science ayant pour objet les relations des êtres vivants (animaux, végétaux, micro-organismes) avec leur environnement, ainsi qu'avec les autres êtres vivants.

# Éléments de réflexion

Du point de vue scientifique, l'écologie fait partie des sciences biologiques de base qui concernent l'ensemble des êtres vivants. Elle est une science holistique qui étudie non seulement chaque élément dans ses rapports avec les autres éléments, mais aussi l'évolution de ces rapports selon les modifications que subissent le milieu, les populations animales et végétales. L'écologie joue aussi un rôle important dans des domaines interdisciplinaires tels que l'économie, la géonomie, l'urbanisme, l'architecture, la santé, le design et l'industrie

# Du point de vue de la pensée écoféministe

L'écoféminisme est une philosophie et un mouvement nés de l'union des pensées féministes et écologistes. Pour ce mouvement, le comportement de domination et d'oppression des femmes est le même que celui qui contribue au saccage environnemental.

Dans les années 1970, des villageoises indiennes avaient fondé le mouvement Chipko, un mouvement de protestation contre la déforestation, exemplaire d'une action écoféministe avant la lettre.

Le terme écoféminisme fut publié pour la première fois en 1974 dans le livre de Françoise d'Eaubonne: "Le féminisme ou la mort" mais ses principes auraient déjà été énoncés en 62 par Rachel Carson, (en) Rachel Carson, dans son livre Silent spring ("Printemps silencieux"). Par son retentissement, ce livre a contribué à l'interdiction du DDT aux États-Unis. (\*).

Une autre date importante est celle d'une conférence intitulée "l'écoféminisme et la vie sur terre" aux États-Unis en mars 80 (rappelons pour le contexte historique Three Mile Island, 1979). Les personnes présentes avaient adopté un manifeste sur

les rapports entre les mouvements écologiques et les mouvements de femmes, entre la destruction de la nature, le militarisme, les discriminations et dominations subies par la femme.

Actuellement, dans l'écoféminisme ou plutôt les écoféminismes se dégagent deux pôles : l'écoféminisme spiritualiste (Starhawk, ...) ou l'écoféminisme matérialiste (Maria Mies, des économistes allemandes comme Claudia von Werlhof, Veronika Bennholdt-Thomsen...).

La variété de tendances féministes comme la variété de tendances écologistes donne lieu à un large spectre de possibilités, mais on remarque une tendance assez radicale par une jonction des analyses sur le patriarcat et le capitalisme.

Les courants politiques écoféministes sont vastes et surtout unis contre la distribution inégale des impacts environnementaux du capitalisme et pour la justice sociale. Les recherches, ateliers et articles sur le sujet se multiplient, témoignant de la vitalité de ce mouvement.

# Du point de vue de la pensée écologiste « De la conservation de la nature au développement durable : quand s'est-on soucié pour la première fois de l'environnement ? »

On peut remonter à Platon. Il décrit avec précision le mécanisme qui conduit de l'agriculture à la déforestation et à la désertification. A Rome, puis plus tard dans l'Europe médiévale, les villes se souciaient beaucoup de l'hygiène et des risques d'épidémies. Mais il suffisait de s'éloigner des foyers de pestilence pour que le problème s'efface. C'est en Europe, au XIXème siècle, époque de la Révolution industrielle, de l'utilisation massive des matières premières énergétiques et minérales, des pays "noirs", des villes tentaculaires, qu'un gros nuage vient obscurcir le ciel serein de la croissance économique : que va devenir la Nature ?

Le 1er livre traitant de ce sujet paraît en 1864 : "L'homme et la nature, et la géographie du globe physiquement transformé par l'homme", de G.P Marsh. Cet ouvrage connaîtra plusieurs éditions, et fut partiellement traduit en français par le grand géographe Elisée Reclus.

C'est en 1866, qu'apparaît le terme "écologie". Il est dû au biologiste allemand Ernst Haeckel, qui la définit en tant que science. Ecologie : science qui étudie les relations des êtres vivants avec leur environnement.

En 1869, La Terre, d'E.Reclus, oppose pour la 1ère fois les civilisations qui détruisent, enlaidissent le milieu, et celles qui au contraire l'embellissent et offrent à l'homme un mieux être.

Le 1er combat "écologique" en Europe fut celui des peintres de l'Ecole de Barbizon, à l'époque des Impressionnistes, qui se mobilisèrent pour défendre le paysage de la forêt de Fontainebleau, menacé par une exploitation trop commerciale. Ils ont gagné, et la forêt aussi, elle est toujours là, soigneusement entretenue il est vrai.

Les Etats Unis sont encore plus novateurs : en 1872 est créé le 1er parc naturel fédéral, Yellowstone. Il s'agit là de préserver la nature à l'état sauvage, le "wilderness ". Vingt ans plus tard, un autre parc voit le jour, Yosemite National Park. En 1892, est fondée, toujours aux EU, la première ONG de défense de le nature, le Sierra Club.

Jusqu'à la 1ère guerre mondiale, un autre souci, prolongement du précédent, se fait jour : le risque d'épuisement des ressources naturelles, au train où vont les prélèvements. Le biologiste, et urbaniste, (l'alliance entre ces deux disciplines est fort intéressante), Patrick Geddes, est l'auteur le plus représentatif de ce courant de pensée qui préfigure la notion de "développement durable".

C'est après la seconde guerre mondiale que l'on reprend le temps, nécessité faisant loi car c'est alors le boom industriel des Trente Glorieuses, de s'intéresser aux problèmes environnementaux. "Le printemps silencieux", de Rachel Carlson, paraît en 1963. Il débouche sur le premier acte législatif défenseur de l'environnement, le Clean Air Act, (Loi sur l'air) américain.

Il faut attendre des catastrophes notoires, bien médiatisées, pour que l'opinion publique prenne conscience des dangers que l'activité humaine fait courir à la nature : les "marées noires" des bateaux pétroliers Amoco Cadiz, Torrey Canyon, Exxon Valdez, dans les années 80, Tchernobyl en 1986. Les chocs pétroliers (1974 et 1980) font réfléchir le monde industrialisé, car ils révèlent autant la gloutonnerie des pays riches que la pauvreté du Tiers Monde.

Enfin, ultime prolongement du souci environnemental : réduire la fracture Nord/Sud par une croissance économique qui ne mette pas en danger l'avenir de la planète et des générations futures. L'expression "sustainable developpement", a été utilisée pour la 1ère fois en 1980, lors d'un Congrès de l'Union internationale pour la Conservation de la Nature. Elle a été popularisée en 1987, à travers le rapport de la CEMD (Commission Mondiale sur l'Environnement et le Développement).

Une phrase de ce rapport définit le développement durable : "Le développement durable est un développement qui répond aux besoins du présent, sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs".

Article paru sur www.aedev.org 5 novembre 2002 Petite histoire de l'écologie par Danielle Beaugendre

# Coopération

#### La carte

Dans un système basé sur la coopération, les différents acteurs travaillent dans un esprit d'intérêt général de tous les acteurs. Cela suppose un certain degré de confiance et de compréhension. La coopération est antagoniste à la concurrence.

# Éléments de réflexion

L'économie sociale se compose des activités économiques exercées par des sociétés, principalement des coopératives et des mutuelles, ainsi que par des associations. Elle a sa propre éthique, qui se traduit par les principes suivants :

Le terme d'économie sociale et solidaire regroupe un ensemble de coopératives, mutuelles, association, de syndicat et fondations, fonctionnant sur des principes d'égalité des personnes (1 homme 1 voix), de solidarité entre membres et d'indépendance économique. Toutefois le premier terme de l'expression se réfère plutôt à des organisations identifiées par leur statut et occupant une place importante dans la vie économique (banques, mutuelles, etc.) et le second terme, à des activités visant à expérimenter de nouveaux "modèles" de fonctionnement de l'économie, tel le commerce équitable ou l'insertion par l'activité économique. C'est par analogie avec le Tiers état ou le Tiers monde, que ce secteur est désigné comme le tiers secteur, le premier

secteur étant ici le commercial, et le deuxième le secteur public et para-public.

En 2008, l'INSEE a publié des chiffres relatifs à l'emploi en France dans l'économie sociale: en 2007, l'économie sociale représente près de 10% de l'emploi salarié national hors agriculture et 8% des salaires.

Principes de fonctionnement

- \* Un statut privé
- \* La primauté de l'Homme sur le capital,
  - \* Un but non lucratif
- \* Un secteur économique à part entière qui œuvre sur le marché mais avec ses principes propres,
- \* L'indivisibilité des réserves : patrimoine collectif et impartageable,
- \* Une finalité explicite au service de la collectivité : intérêt général et utilité sociale,
- \* Un processus de décision démocratique : « une personne, une voix »
  - \* Une autonomie de gestion,
- \* Un ancrage territorial ou sectoriel.